
36470/B

15

DISSERTATION

SUR

LA COLIQUE MÉTALLIQUE,

Vulgairement appelée

COLIQUE DES PEINTRES, DES PLOMBIERS, DU PLOMB, etc.

PAR F. V. MÉRAT-DE-VAUMARTOISE,

DOCTEUR-MÉDECIN,

Elève de l'Ecole-Pratique, membre et secrétaire de la Société d'instruction médicale.

Non disputandum, sed experiendum quid naturæ faciat aut ferat.

BAGLIVI, Cap, XII, Sect. XI, pag. 134.

Ex Libris — P. Pezerat

A PARIS,

Chez P. F. RIGOT, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 33.

AN XI — 1803.

A

J. N. CORVISART-DESMARETS,

Docteur-régent de la ci-devant Faculté de Médecine de Paris; Médecin du Gouvernement, de l'hôpital de la Charité; Professeur de clinique interne à l'Ecole de Médecine de Paris, et de médecine au Collège de France, etc. etc.

Comme un gage de ma reconnoissance.

F. V. Mérat-de-Vaumartoise.

DISSERTATION

SUR

LA COLIQUE MÉTALLIQUE,

Vulgairement appelée

COLIQUE DES PEINTRES, ect.

GÉNÉRALITÉS.

On chercheroit inutilement chez les anciens une description exacte de la maladie qui va nous occuper. Quoique quelques auteurs, qui veulent trouver parmi eux les traces de tout ce qui existe, ayent donné des listes des médecins de l'antiquité (1) qui en ont parlé : c'est le sentiment de plusieurs savans (2) que cette maladie n'est bien connue que depuis les derniers siècles ; aussi est-ce seulement dans les auteurs modernes que nous avons cher-

---

(1) Citois, Tronchin, Gardanne.

(2) Dehaen, Pinel, etc.

ché à étudier les phénomènes qui composent son ensemble.

Mais même parmi ceux-ci il est encore essentiel de bien remarquer que quelques-uns ont souvent confondu une maladie qui, à la vérité, a beaucoup d'analogie, avec celle qui nous occupe, mais qui en diffère assez pour pouvoir être distinguée. Je veux parler de la colique que Bouvard (1) appelle *Colique des végétaux*, ou colique végétale. C'est effectivement celle-ci dont le plus grand nombre des auteurs ont parlé, et qu'ils ont décrit sous les noms de colique de Poitou (2), colique végétale (3), colique du Devonshire, etc. (4). Sa fréquence, son état endémique dans certains endroits, sa nature, qui est par fois épidémique, a dû attirer l'attention des praticiens. C'est

---

(1) Examen d'un livre qui a pour titre : DE COLICA PICTONUM, pag. 5, Bouvard, 1758.

(2) CITOIS, de novo et populari apud pictonos dolore colico-bilioso, diatriba 1616.

(3) BONTÉ, Journal de Médecine, année 1762; 1763.

(4) HUXHAM, de morbo colico dammoniorum.

celle-là dont on trouve quelques notions dans les médecins anciens (1). La colique métallique n'a commencé à fixer les regards que bien plus tard : ce n'est peut-être qu'à Stochusen qu'on doit rapporter l'époque où elle commença à être bien connue. Cet auteur en publia un traité à Goslard, en 1658 (2). Je ne prétends pas non plus dire que les anciens n'ayent point observé les mauvais effets des métaux sur l'homme. Ils nous ont montré qu'ils étoient trop grands observateurs ; mais je veux dire qu'ils ne nous ont point transmis une somme de connoissances assez grande pour nous satisfaire à cet égard.

La colique métallique qui va nous occuper, n'est ni endémique, ni épidémique ; elle n'est pas non plus contagieuse : elle frappe les ouvriers qui touchent le plomb sous une forme quelconque, ceux qui s'exposent aux émanations de ce métal, etc. C'est donc principalement dans les grandes villes où les travaux des arts sont plus nombreux,

---

(1) Avicenne, Aly-Abbas, Paul d'Egine, etc.

(2) De morbis lithargiri, etc.

et dans les manufactures où on emploie ce métal, que cette maladie doit être plus fréquente : ce qui est vrai effectivement. J'aurai soin de la distinguer, par l'observation, de la colique végétale, en portant du jour sur ce que les auteurs ont dit de ces deux maladies.

Cette dissertation est divisée en quatre sections. Dans la première, je donnerai une description exacte de la maladie : je parlerai des différens noms sous lesquels elle a été connue. Je rapporterai des observations, soit celles qui me sont propres, soit celles que l'on m'a communiquées, ou tirées des auteurs qui en ont traité.

Dans la deuxième, je traiterai des causes de cette maladie et des recherches chimiques que j'ai faites pour parvenir à leur connoissance exacte.

La troisième sera consacrée au traitement curatif : je discuterai les différens moyens qui ont été employés.

Enfin dans la quatrième j'essayerai de classer cette maladie. Je rapporterai des ouvertures cadavériques ; j'indiquerai le lieu des intestins qu'elle occupe, etc. etc.

PREMIÈRE SECTION.

DESCRIPTION DE LA MALADIE.

§. Ier.

Définition de la Maladie.

TRONCHIN a dit (1) : « Toute colique qui se termine en épilepsie ou en paralysie, se nomme colique de Poitou, sans avoir égard à la cause qui l'a produite ». D'après cette définition, il sembleroit que toute colique, soit métallique, soit végétale (car c'est ainsi qu'il faut l'entendre chez cet auteur), qui ne se terminera pas par la paralysie ou l'épilepsie, ne sera pas une colique de Poitou. Or, c'est ce qui arrive heureusement le plus souvent pour la colique métallique. Ces terminaisons arrivent plus fréquemment dans la colique végétale, au rapport des auteurs qui en ont traité.

J'aime mieux définir cette maladie. La colique est celle qu'éprouvent les personnes

(1) Journal de médecine, année 1758, pag. 101.

qui manient le plomb, ou qui habitent un lieu dans lequel ce métal ou ses préparations sont en émanation, et qui tend à se terminer en paralysie, si on continue de s'exposer à la cause qui y a donné lieu, par défaut ou par suite d'un traitement non approprié.

Cette maladie a porté une infinité de nom : on la nomme colique de plomb, colique saturnine, colique des plombiers, des peintres, des fondeurs, des potiers, colique métallique. M. Astruc rachialgie métallique.

James (1) dit qu'en Angleterre on la nomme *le bellon*. Les Allemands la nomment colique de chat, colique de fumée, chat des fonderies, Henkel colique des fonderies.

Les Espagnols *entripado*, et Luzuriaga, colique de Madrid.

Je ne parle pas des noms de colique du Devonshire, colique de Poitou, etc. sous lesquels on a quelquefois confondu la colique métallique avec la véritable colique

---

(1) Dictionnaire de médecine, tom. 3, p. 689.

végétale, qui en diffère essentiellement, comme nous le verrons dans la suite.

Je crois que parmi cette foule de noms, le seul qui convienne à cette maladie, est celui de *colique métallique*. Effectivement le plomb en est la cause la plus fréquente; je dis la plus fréquente, parce que le cuivre la cause aussi, beaucoup plus rarement à la vérité, comme je le prouverai plus bas. Les autres substances métalliques produisent des affections qui s'éloignent de la colique qui nous occupe.

J'avois pensé à donner à cette maladie le nom de colique métallico-nerveuse, comme exprimant en même temps sa cause et le système affecté; mais la crainte d'ajouter encore à la confusion qui règne déjà, m'en a empêché.

Tronchin et Desbois-de-Rochefort ont fait une longue liste des personnes que cette maladie attaque le plus fréquemment : il nous suffira de dire que les peintres en bâtimens, particulièrement les barbouilleurs, les plombiers, les fayanciers, les fondeurs, les potiers-d'étain, les lapidaires, les vitriers, les cartiers, les passe-talonniers, les

cordonniers pour femmes, etc. en sont le plus souvent atteints.

Les mineurs (1) et ceux qui fondent la mine sont susceptibles de la gagner; ceux qui boivent des vins sophistiqués par une préparation de plomb; les personnes qui couchent dans des appartemens trop nouvellement peints; celles qui boivent des eaux qui contiennent du plomb, etc. peuvent en être attaquées, comme l'apprend journellement la pratique.

Les peintres de portraits peuvent-ils en être attaqués? Tronchin dit que oui. Bouvard dit que non. Le premier prétend même qu'ils meurent tous fort jeunes; mais Bouvard lui en cite, au hasard, 18 à 19 dont le moins âgé est mort à 61 ans.

---

(1) Nonne vides, audivisve perire in tempore parvo
Quàm soleant, et quàm vitæ copia desit.

LUCRÈCE, de nat. rer.

§. II.

Description de la Maladie.

Si les auteurs qui ont parlé de la colique métallique, eussent pris l'observation pour base de leurs descriptions, on ne verroit pas la confusion qui y règne. Tous n'en ont donné que de générales, ce qui fait que celui qui les lit croit que tous les phénomènes qu'ils décrivent existent dans chaque colique; ce qui est bien loin d'être vrai, et ce qui est même le plus rare. Par exemple, quand on voit la description effrayante qu'en donne Stoll (1), on est étonné que des hommes veuillent encore se livrer à des travaux où ils courent tant de danger (2): je sais bien que quelquefois le

(1) Ratio medendi, tom. 2, pag. 246.

(2) Le citoyen Fourcroy, dans le beau discours qu'il a mis à la tête de l'ouvrage de Ramazzini, après avoir fait l'éloge des arts; parle des maux qu'ils mènent avec eux. Il en tire cette conséquence qui n'est que trop véritable, que la somme des maux qui accablent l'homme, égale au moins celle des biens dont il jouit.

tableau n'est point outré: mais heureusement cela est assez rare, du moins à Paris; et la méthode heureuse que l'on emploie pour la guérir peut bien empêcher le développement des symptômes.

Je crois donc, pour éviter cet inconvénient, devoir rapporter des observations particulières, en commençant par les plus simples, afin de pouvoir juger des complications, d'où nous pourrons ensuite nous élever à une description générale.

OBSERVATIONS.

COLIQUES SIMPLES.

Coliques aiguës.

PREMIÈRE OBSERVATION.

LOUIS-ANTOINE GUYET, âgé de 35 ans, potier de terre depuis 12 ans, d'une bonne constitution, avoit déjà eu six fois la colique métallique en quatre années.

Il y avoit une huitaine de jours qu'il éprouvoit du mal-aise, de l'innapétence, de la constipation, et que la violence des efforts qu'il faisoit pour aller à la selle lui faisoit rendre du sang avec les matières alvines, lorsque la nuit du 12 au 13 ventôse an XI étant de garde, il eut très-froid; il ressentit alors beaucoup de coliques et vomit abondamment. La nuit du 14 les coliques furent si violentes qu'il avoit le transport et se rouloit par la chambre. Le 15, il vint à la Charité : le 16, il avoit de l'altération; point

de fièvre. Le ventre étoit rétracté. On n'augmentoit nullement les douleurs en pressant dessus. Constipation depuis quatre jours, urines naturelles, point d'appetit. On commença le traitement le 19; les coliques sont moins vives, le ventre est ramolli et peu rétracté; le malade dort un peu la nuit. Le 20, il ne sent que fort peu de coliques, les évacuations sont abondantes. Le 21, il commence à avoir un peu d'appétit. Le 23, il n'a plus de coliques du tout : on continue le traitement. Le 30, il sort parfaitement guéri.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Antoine-Nicolas Lion, âgé de 47 ans, lapidaire depuis vingt; d'une forte constitution, avoit déjà eu cinq coliques métalliques. La première, il y avoit trois ans; la deuxième, vingt jours après la guérison de la précédente, et la troisième trois mois après la seconde. La quatrième eut lieu un mois après la troisième. La cinquième deux ans après la quatrième; c'est-à-dire, vers le commencement de Frimaire an XI. Le traitement de cette dernière ne fut pas

complet, et le malade sortit de la Charité avant parfaite guérison : aussi attribue-t-il à cela sa sixième colique qu'il eut quelques jours après. En voulant reprendre son travail, il ressentit des douleurs subites vers le nombril. Aqrès cinq minutes de sommeil, il eut des nausées et ne vomit pas. Le lendemain 8 ventôse, les coliques lui prirent vivement. Le 9 il vint à la Charité; sa face étoit jaune ; il éprouvoit de fortes coliques. Constipation ; pression abdominale douloureuse ; convulsion des muscles des jambes ; rétraction du testicule gauche ; rots fréquens ; mal de reins ; ventre rétracté au-dessous du nombril, tendu au - dessus. Les coliques venoient par saccades, puis diminuoient graduellement. L'anus étoit si rétréci, qu'on avoit peine à y introduire une canule. On commença le traitement le jour de son arrivée. Les premiers jours il éprouva fort peu de soulagement. Il étoit dans une anxiété fatigante, il ne savoit qu'elle position tenir dans son lit. La nuit étoit encore plus fâcheuse. Le 14, sixième jour de son entrée, la journée fut bien meilleure. Il n'éprouva plus que des douleurs sourdes et

supportables. Le 19, il dormit bien la nuit et avoit un peu d'appétit. Le 20, il n'avoit plus de coliques du tout. Le 25, il sortit de l'hôpital très-bien guéri.

Nota. Cette colique est la plus forte de toutes celles que ce malade ait éprouvé. Il paroît qu'on devoit cette intensité à un chirurgien qui voulut essayer la méthode antiphlogistique.

TROISIÈME OBSERVATION.

Noël Villers, âgé de 43, fondeur en métaux depuis dix-neuf ans, d'une très-forte constitution, étoit à sa première colique métallique. Dans ces derniers temps il avoit fondu beaucoup de plomb. Depuis deux mois il éprouvoit des douleurs d'estomac qui l'avoient forcé de quitter ce genre de travail depuis trois semaines, et de faire d'autres ouvrages. Mais depuis 4 jours il avoit été obligé de s'aliter. Les douleurs étoient cruelles, sur-tout la nuit. Constipation depuis 5 jours; ventre rétracté, légèrement douloureux; mal de reins; perte d'appétit. Six grains d'émétique qu'il prit alors lui procurèrent trois vomissemens de matières jaunes, gri-

sâtres, d'un goût amère, d'une odeur de plomb (dit le malade) mais point de selles. En vain tâcha-t-on de les faciliter par des lavemens simples. Il se décida alors à venir chercher du secours à la Charité. Les symptômes que nous venons de décrire étoient un peu moindres. Sa figure étoit rouge : il étoit sans fièvre. On commença le traitement ce jour-là, 22 Ventôse, (*eau de casse avec les grains, tisane sudorifique, le lavement purgatif et l'anodin, thériaque* (1)). Il eût moins de colique dans la journée : son ventre se détendit. Trois selles ; point de vomissemens. Le 23 (*il prit l'eau bénite, la tisane sudorifique, le lavement anodin, trois bouillons, deux soupes*) il ne vomit pas, eut dix selles abondantes, quelques douleurs dans les jambes : bon sommeil, appétit ; il ne sent plus de coliques. Le 24 (*tisane sudorifique-laxative, tisane sudorifique, lavement anodin, thériaque*) a bien passé la journée, n'a pas senti de coliques. Le 25, il prit le purgatif des peintres. Le 26, il sortit bien guéri.

---

(1) Voy. la section 3e. pour tout ce qui a rapport au formulaire employé à l'hôpital de la Charité.

Coliques chroniques.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Jean-Bénigue MOREAU, âgé de 48 ans, lapidaire depuis 14 ans, étoit né d'un père goutteux, et avoit lui-même cette maladie depuis 9 ans. Cet homme étoit assez fort, et sa figure étoit jaunâtre. Il y a cinq ans qu'il commença à ressentir des coliques. Depuis cette époque il s'étoit aussi aperçu que ses urines étoient plus rares, *incontinentes*, et déposant des mucosités au fond du vaisseau. Les reins lui faisoient beaucoup de mal. A la même époque, il éprouva en même-tems une diarrhée, qui cédoit par intervalle et revenoit ensuite. L'hiver dernier, il avoit vomi presque tous les jours, sur-tout lors des coliques qui étoient si fréquentes, qu'il a été forcé d'interrompre son travail, au moins pendant la plus grande partie de la journée. Son sommeil étoit mauvais, son appétit moindre. Il éprouvoit des douleurs et des lassitudes générales. Depuis le 28 Pluviôse an XI, l'émétique, deux médecines, des lavemens de lait, lui ont

assez bien fait, mais ils avoient rappelé la diarrhée suspendue depuis un certain temps. Les urines étoient encore *incontinentes*, mais moins; elles ne déposoient plus de mucosités. Le malade avoit remarqué que depuis que les urines n'en donnoient plus, il y en avoit dans les selles. Depuis cette époque aussi les coliques étoient plus vives. Vers les derniers jours il avoit eu un peu de fièvre, avec frisson léger. Entré à la Charité le 8 Germinal an XI, on a commencé le lendemain le traitement de la colique. Le 9, il a eu moins de coliques, dix selles avec quelques nausées sans vomissemens, beaucoup de vents. Le 10, l'eau bénite a procuré trois ou quatre vomissemens et deux selles. Les coliques ont été légères : les urines ont coulé par jets, et étoient encore un peu cuisantes. Le 11, même état. Le 12, le purgatif des peintres a procuré sept à huit selles. Frisson qui avoit déjà eu lieu la veille. Les coliques diminuent beaucoup. Le 13, colique très-forte, calmée le soir par cinq évacuations procurées par le lavement purgatif et l'anodin. Bon sommeil, appétit. Le 14, second purgatif des peintres. Le frisson est encore revenu à six

heures du soir, suivi de chaleur forte pendant la nuit; point de sommeil; évacuations. Le 15, la colique toute la journée, 7 à 8 selles, sueurs pour la première fois, pendant la nuit. Le 16, colique une bonne partie de la journée, avec des selles qui causoient des tranchées. L'appétit est bien diminué. Le 17, peu de coliques, beaucoup d'évacuations, le malade s'est levé un peu dans la journée. Les forces reviennent un peu. Le 18, purgatif des peintres, qui fait aller quatorze fois à la selle. Urines en petite quantité, mais fréquentes. Le 19, le malade passe bien la journée; il ne sent plus de coliques. Le 20, il sort très-bien guéri.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Jean-Simon Catillon, âgé de 31 ans, d'une constitution assez robuste, fayencier depuis trois ans et huit mois, est à sa première colique métallique : jusques-là il s'étoit très-bien porté.

Il y a huit mois, il commença à ressentir les atteintes de sa colique. Les douleurs étoient sourdes, et il avoit deux à trois

vomissemens par jour. L'excès des douleurs le força de s'aliter trois mois. Il recommença à travailler ensuite pendant un mois et demi, mais il fut de nouveau forcé de garder le lit pendant deux mois. Au bout de ce tems, il travailla cinq semaines tant bien que mal. Son ventre étoit rétracté : il avoit beaucoup de rots et de vents ; il étoit constipé, et éprouvoit de fortes coliques ; il vomissoit des matières vertes et amères, et avoit des douleurs dans les membres, surtout vers les jointures. Il y a huit jours, son état empirant journellement, il est venu chercher du secours à la Charité. Il y est entré le samedi 26 Germinal an XI. Les deux jours suivans il ne prit que des délayans. Le 29, (*eau de casse avec les grains, tisane sudorifique, lavement anodin, thériaque, cinq bouillons*) le ventre étoit un peu enfoncé, le pouls dur et plutôt rare que fréquent. Il y avoit constipation depuis 4 jours, les urines étoient faciles. Ce jour, il eut quatre à cinq selles, sans vomissemens. Il a été plus tranquille le soir. Le 30, (*tisane sudorifique-purgative, les deux lavemens, thériaque, deux soupes, trois bouillons*)

a bien passé la journée, à l'exception de quelques coliques sourdes. Cinq évacuations. Sommeil. 1er. Floréal (*purgatif des peintres, lavement anodin, thériaque*) la médecine fit aller beaucoup à la garde-robe. Bonne journée. Le 2 (*tisane sudorifique-laxative, lavement anodin, thériaque*) il eut deux selles, passa bien la journée, et se leva. Bon sommeil, peu de coliques. Le 3 (*même prescription*) les coliques étoient continues, mais peu fortes : la figure un peu moins jaune, le pouls moins dur. Deux selles. Le 4 (*purgatif des peintres, lavement anodin, thériaque* 1/2) il eut peu de coliques et beaucoup d'évacuations. Nuit bonne. Le 5, il eut un peu de fièvre, avec frisson, qui cessa dans la nuit. Le 6, la journée fut bonne. Le 7, quelques coliques sourdes. Le 8, purgatif qui procura sept à huit selles, et dissipa toutes les coliques. Il sortit le 10, très-bien guéri.

SIXIÈME OBSERVATION.

Victor D'AUTREQUE, âgé de 24 ans, peintre depuis 13, et d'une habitude de corps grêle, a toujours joui d'une assez bonne santé. Depuis huit ans, il étoit sujet à des migraines, et vomissoit tous les huit jours. Depuis trois ans, il éprouvoit des coliques, et n'avoit plus de migraines. Les premières duroient deux à trois jours, et laissoient ensuite un intervalle quelquefois d'un ou deux mois. Depuis un an et demi, il en souffroit plus, et elles étoient presque continues. Elles étoient moindres le matin, plus fortes le soir, et davantage encore dans la nuit. Quand il mangeoit et qu'il éprouvoit des coliques, il vomissoit quelques heures après. Il étoit habituellement constipé et n'alloit à la selle que tous les deux ou trois jours, et rendoit des espèces de crottes de brebis. Son appétit étoit peu considérable. Il dormoit fort peu : du reste, il n'avoit pas d'autres douleurs. Depuis un mois il avoit cessé tout travail, malgré qu'il ne se fût pas alité. Il a usé d'antispasmodiques et d'opium, ainsi que d'eau

minérale de Guindre, sans que cette dernière lui ait procuré beaucoup de soulagement. Le 25 Germinal an XI, il entra à la Charité, dans l'état suivant. Bouche point amère et langue nette, ventre enfoncé par place, et saillant dans d'autres, muscles de l'abdomen se dessinant à travers les tégumens, pression légèrement douloureuse vers l'ombilic, et point à l'épigastre ; borborigmes bruyans ; constipation ; pouls lent et un peu irrégulier ; urines faciles ; sommeil vers la fin de la nuit. Le 26 (*eau de casse avec les grains*, *tisane sudorifique*, *lavement anodin*, *thériaque*, *une soupe*, *cinq bouillons*) point de vomissement, une selle. Le 27 (*même prescription*) la journée a été tranquille. Quelques coliques vers le soir, une selle. Le 28 (*eau bénite*, *tisane sudorifique*, *les deux lavemens*, *thériaque*) il eut beaucoup de coliques, avec des espèces de convulsions des muscles du ventre, vomit une fois : deux selles. Le 29 (*tisane sudorifique-laxative*, *les deux lavemens*, *thériaque*) borborigmes, coliques moindres, deux selles, peu d'appétit. Le 30 (*purgatif*

des peintres) point ou peu de coliques, deux selles ; assez bien dormi. La bouche un peu amère. Le 1er. Floréal (*tisane sudorifique-purgative*, *lavement anodin*, *thériaque*) beaucoup de colique, bosselures du ventre. Le 2 (*même prescription*) une selle ; colique assez forte à 11 heures du matin ; l'appétit commence à venir. Le 3 (*purgatif des peintres*) dix selles sans coliques ; ne sent plus guères de douleurs ; le ventre revient ; soif la nuit. Le 4 (*tisane sudorifique - laxative*, *lavement anodin*, *thériaque* 1/2) quelques coliques dans la journée, cinq selles ; eut aussi des coliques pendant la nuit. Le 5, coliques fort légères. le 6 (*purgatif des peintres*) beaucoup de selles, plus du tout de coliques. Les jours suivans, convalescence parfaite ; il sort le 9, bien guéri.

Nota. Cette observation, intéressante sous le rapport de l'ancienneté de la maladie, fait voir que la colique métallique peut simuler quelquefois une lésion organique de l'estomac, comme les vomissemens, pendant un espace de tems aussi grand, la constipation et la maigreur du sujet auroient pu le faire croire.

COLIQUES COMPLIQUÉES.

Colique compliquée de fièvre, délire, convulsions, etc.

SEPTIÈME OBSERVATION (1).

Jean Codrai, âgé de 28 ans, plombier depuis 8, d'un tempérament bilioso-sanguin, avoit joui d'une bonne santé jusqu'à 20 ans, époque où il commença son métier. Depuis lors, jusqu'au 2 Brumaire, il fut attaqué quatre fois de la colique métallique, qui, à chaque fois, offrit constamment pour symptômes des vomissemens de matières jaunes et fétides, des convulsions affreuses et répétées, des douleurs vives à l'épigastre. La dernière colique qui eut lieu il y a trois ans, dura près de trois mois, mais céda, comme les autres, au traitement de la Charité.

Le 2 Brumaire an XI, invasion de la 5e. colique, marquée par perte d'appétit, vomissemens spontanés de matières verdâtres et très-fétides. Mal-aise général, douleurs

(1) Communiquée par M. Laennec, élève de cette école.

dans les membres, sentiment général de froid, qui ne fut point suivi de chaleur. Constipation. Le 3, même état; coliques violentes; convulsions considérables récidivées sept à huit fois dans la journée, marquées par serrement de la mâchoire; mouvemens convulsifs des yeux et de tous les membres, avec agitation et efforts tels, que plusieurs hommes avoient peine à retenir le malade. Urines libres; vomissement fréquent et difficile. Du 4 au 12, même état. Les convulsions revenant de tems en tems, furent constamment suivies d'assoupissement profond, et le réveil, de douleurs dans les membres et vers la région épigastrique. Observé le 12, après une nuit passée dans un délire violent, le malade avoit les yeux bouffis, douloureux à leur contour; le visage un peu animé, le regard étonné, la bouche pâteuse, la langue naturelle; la respiration libre, l'abdomen un peu tuméfié, douloureux au toucher, ainsi que les lombes; une émission considérable de vents par haut et par bas; la peau, de chaleur et de souplesse à peu près naturelles; le pouls un peu élevé, fréquent. Pendant la nuit,

douleurs vives, convulsions, cris, délire; vents, selles abondantes; il se couchoit sur le côté gauche ou sur le ventre. Le 13, on commença le traitement de la Charité (*eau de casse avec les grains, tisane sudorifique et purgative, les deux lavemens, thériaque*) coucher sur le ventre, ombilic très-douloureux, point de colique dans la journée; cinq à six selles, quelques vomissemens; nuit assez bonne. Le 14 (*eau bénite, tisane sudorifique, les deux lavemens, thériaque*) point de colique, plus du tout de délire. Le 15 (*tisane sudorifique-laxative, les deux lavemens, thériaque*) il ne ressentoit plus du tout de douleurs dans l'abdomen. Le 16, purgatif des peintres. Le 18, le malade sort parfaitement guéri.

Colique métallique précédée et suivie de fièvre intermittente.

HUITIÈME OBSERVATION (1).

François-Mathieu BARBIER, peintre en bâtimens, âgé de 49 ans, d'une bonne constitution, n'avoit eu de maladies remarquables qu'un catarrhe intense et une dysenterie. Vers la fin de Thermidor an X, travaillant dans les environs de Péthiviers, où les fièvres intermittentes étoient alors épidémiques, il fut attaqué d'une fièvre tierce, dont les accès revinrent pendant un mois. Les jours intercalaires, il buvoit, mangeoit, et se trouvoit assez bien. Le ventre étoit un peu gonflé, et le malade y ressentoit de légères douleurs pendant les accès. Le 18 Vendémiaire an XI, tout-à-coup le malade fut pris de douleurs déchirantes dans le ventre, qui dégonfla beaucoup, et devint extrêmement dur. A ces symptômes, le malade crut reconnoître une colique métallique. Il

(1) Communiquée par M. Laennec.

se transporta à la Charité, où on lui fit subir le traitement de cette maladie. En quinze jours, ses coliques cessèrent totalement; mais la fièvre, qui n'avoit pas reparue depuis l'invasion de la colique, revint trois ou quatre jours après qu'elle fût guérie sous le type *triple-quarte.* Cette dernière fièvre dura long-tems. Le malade, transporté de la Charité à l'Hospice de perfectionnement, y fut soumis au traitement de la *gélatine*; mais ayant enfreint les réglemens de l'hospice, il fut forcé de sortir non guéri, après avoir fait usage de dix-sept onces six gros de ce médicament.

Colique métallique avec un état convulsif.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Louis Bousu (1), âgé de 25 ans, compositeur d'imprimerie, fut pris subitement, le 20 Août 1763, d'une colique très-violente. Un chirurgien appelé, crut n'avoir à faire qu'à une indigestion. Le régime, les lave-

---

(1) Philip. Journal de médecine, année 1763, pag. 410.

mens adoucissans, les émulsions, etc. tout fut sans succès : on donna même l'émétique en lavage, du mercure dans de l'huile d'amandes douces, des lavemens avec de l'eau de savon et du sel, etc. sans réussir mieux. Le malade étant fort mal, on appela M. Philip. C'étoit le 15e. de la maladie. Le ventre étoit dur, comprimé, rétracté, surtout vers la région épigastrique; le diaphragme étoit dans la plus grande contraction; le cœur battoit vivement, mais profondément; les membres étoient roides et contractés; les yeux en convulsion. Lorsqu'on levoit la paupière, elle se baissoit aussi tôt; le pouls étoit petit, serré, non fébrile; les urines involontaires, les pieds froids; il y avoit agitation du corps avec sueur; constipation depuis le premier jour de la maladie. A ces symptômes, ce médecin reconnut la maladie, et appliqua un traitement analogue à celui de la Charité. Le malade guérit fort bien et en peu de jours.

Colique métallique avec paralysie légère de la main et du bras.

DIXIÈME OBSERVATION.

Simon THIBAULT, fondeur depuis six ans, et actuellement âgé de 20, avoit joui jusques-là d'une assez bonne santé; depuis cette époque, il avoit éprouvé cinq ou six fois des coliques, légères à la vérité, qu'il attribuoit au plomb. Il y a un mois, son poignet commença à s'affoiblir, ainsi que l'avant-bras, et maintenant il ne peut pas s'en servir; lorsqu'il veut absolument en faire quelque usage, il se fléchit et devient douloureux. Depuis quinze jours il éprouvoit des coliques qui le tenoient pendant cinq à six heures de la journée; depuis, son ventre étoit retracté, et il éprouvoit de la constipation. Entré le 28 Ventôse an XI à la Charité, il avoit la bouche amère, un peu de mal de tête; l'appétit assez bon; se sentoit bien à l'exception des coliques et de son bras. Ce malade ne fut pas soumis au traitement de la colique métallique; on suivit cependant une méthode assez purgative. Il sortit soulagé de sa paralysie, mais pas tout-à-fait guéri.

Colique métallique, avec quelques symptômes ataxiques.

ONZIÈME OBSERVATION (1).

Joseph GOTHRT, peintre, âgé de 25 ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, n'avoit jamais eu de coliques métalliques. Malade depuis quatre jours, il éprouvoit des douleurs vives dans l'abdomen, cessant par intervalle, soulagées par la pression; l'abdomen, quoiqu'un peu enfoncé transversalement, étoit assez souple; il y avoit constipation légère, pouls lent. Entré le 19 Nivôse an XI à l'hôpital, il étoit dans l'état ci-dessus; le 20, on commença le traitement de la Charité (*eau bénite, tisane sudorifique, les deux lavemens, thériaque*). Son état fut à-peu-près le même; il fut très-fatigué dans la journée, et il eut des apparences de délire pendant la nuit. Le 21 (*tisane sudorifique-laxative, les deux lavemens, thériaque, deux soupes, trois bouillons, purgatif des peintres demain*),

(1) Communiquée par M. Bayle, médecin, interne à la Charité.

un peu de délire ; langue sèche au milieu, blanche sur les bords ; voix extrêmement foible et lamentable. Le soir, délire léger ; songes affreux, faits à haute voix ; pouls presque naturel. Le 22 (*petit lait miellé avec les tamarins , limonade végétale, avec un quart de vin blanc , bols de camphre et de nitre*), point de délire le matin, parole moins foible, face toujours vermeille, mais conservant un air d'abattement et de langueur ; le soir, le mieux est encore plus prononcé. Le 23 (*prescription idem*), parole naturelle, appétit, point de mal-aise ; il se lève pendant une bonne partie de la journée ; le soir, douleur au-dessous de l'orbite jusqu'à la joue. Le 24, on reprend le traitement de la colique de plomb, malgré qu'il n'existe plus de douleurs dans l'abdomen. Le 27, il fut pris du catarrhe pulmonaire épidémique règnant ; il suivit sa marche ordinaire, et étoit à-peu-près terminé le 6 Pluviôse, jour de la sortie de ce malade.

Colique métallique, avec paralysie des extenseurs des mains, convulsions comme épileptiques et symptômes ataxiques.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Jacques Bazin, plombier, âgé de 40 ans, d'un tempérament bilieux, d'une figure blême, avoit déjà eu quatre fois la colique des peintres. L'invasion de celle-ci, 5e., remontoit à quatre jours. Entré à la Charité le 13 Nivôse an XI, il étoit dans l'état suivant: ventre souple, douloureux sur-tout à l'épigastre, la douleur augmentant beaucoup par le pression; pas de selles, excepté par les lavemens; pouls un peu rare, paralysie des extenseurs des mains existant depuis deux ans, mais bien plus notable depuis quelques jours. Le 14, on commença le traitement (*eau de casse avec les grains, tisane sudorifique, lavement anodin, thériaque, deux soupes, trois bouillons*). Le 15, (*eau bénite, tisane sudorifique, lavement anodin, thériaque, deux soupes, trois bouillons*), coliques très-vives; quatre à cinq attaques dans la journée d'un état convulsif

caractérisé par crampes et pertes de connoissances pendant une demi-heure ou une heure, sans la moindre écume à la bouche. Le 16, (*infusion de tilleul, potion anti-spasmodique, cinq bouillons*), nouvelle attaque le matin ; dans la journée, agitations et mouvemens des bras, pouls très-petit et fréquent, peu de douleurs de ventre; le soir, douleurs vives dans l'abdomen, au voisinage des reins et aux cuisses; agitation, pouls petit, inégal et fréquent ; air égaré. Le 17 (*même prescription*), air plus calme, douleurs légères au ventre, vives aux cuisses; agitation, pouls tendu, concentré, fréquent. Le 18 (*idem*), toujours air égaré et délire par intervalle; du reste, mêmes symptômes que le 16. Le 19, délire la nuit. Le 20, même état. Le 21, moins de délire, presque pas de perte de connoissance. Le 22, même état. Le 23 (*jusqu'à ce jour, même prescription que le* 16), le malade recouvre la connoissance. Les jours suivans, retour à l'état de santé qui lui étoit ordinaire avant son entrée à l'hôpital ; c'est-à-dire, qu'il sortit guéri de ses coliques, mais non totalement de sa paralysie. Il s'en alla, le 3 Pluviôse.

De tous temps on a pris note à la Charité du nombre des malades que l'on traitoit de cette colique chaque année. Dans ces listes, on tient compte de l'état, de l'âge, du jour de l'entrée et du jour de sortie de ces individus; comme c'est presque des histoires en racourci, je transcris ici les malades entrés pendant une année : je prends, au hasard, ceux de l'année 1766.

Nota. Ceux qui sont morts sont marqués d'un astérique.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
	JANVIER.		
Peintre.	18	1	17 Janv.
Limonadier.	19	6	27 Id.
Peintre.	23	8	26 Id.
Peintre.	27	10	22 Id.
Peintre.	42	13	22 Id.
Peintre.	22	13	22 Id.
Peintre.	36	13	12 Févr.
Potier de terre.	45	17	25 Janv.
Potier de terre.	28	17	25 Id.
Peintre.	28	17	5 Févr.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
Peintre.	47	17	31 Janv.
Potier de terre.	49	17	10 Févr.
Peintre.	37	24	5 Id.
Peintre.	22	29	10 Id.
Peintre.	45	31	14 Id.
Cordonnier.	26	31	20 Id.

FÉVRIER.

Fayencier.	38	10	24 Févr.
Fayencier.	42	14	10 Mars.
Peintre.	28	14	7 Id.
Fondeur.	31	14	26 Févr.
Lapidaire.	32	14	24 Id.
Peintre *.	66	14	22 Mars.
Plombier.	32	17	1 Id.
Peintre.	21	17	28 Févr.
Peintre.	25	21	27 Id.
Plombier.	40	21	12 Mars.
Fayencier.	46	24	17 Id.
Ciseleur.	15	24	10 Id.
Peintre.	54	25	14 Id.
Peintre.	20	26	28 Id.
Lapidaire.	29	28	15 Id.
Peintre.	25	28	15 Id.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
MARS.			
Soldat suisse.	25	3	10 Juill.
Peintre.	40	5	14 Mars.
Clerc d'avocat.	19	10	26 Id.
Lapidaire.	31	10	19 Id.
Potier de terre.	24	10	21 Id.
Peintre.	30	10	16 Avril
Ouvrier en glaces.	60	19	26 Mars.
Peintre.	24	24	14 Avril
Peintre.	33	24	4 Id.
Potier de terre.	48	29	9 Id.
Chaudronier.	23	28	14 Id.
Peintre *.	27	28	30 Mars.
Gagne denier.	43	31	21 Avril
Peintre.	37	31	25 Id.
AVRIL.			
Ouvrier en glaces.	42	4	23 Id.
Peintre.	50	7	7 Mai.
Plombier.	25	9	18 Avril.
Peintre.	65	11	23 Id.
Plombier.	33	14	7 Mai.
Potier de terre.	30	16	23 Avril.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
Fondeur.	29	18	28 Avril
Domestique.	22	18	5 Mai.
Plombier.	26	23	5 Id.
Potier de terre.	24	25	2 Id.
Broyeur de couleurs.	42	28	23 Id.
	MAI.		
Peintre.	38	1	9 Mai.
Peintre.	22	2	11 Id.
Lapidaire.	24	2	18 Id.
Peintre.	32	2	9 Juin.
Peintre.	25	2	12 Mai.
Peintre.	25	7	14 Id.
Peintre.	40	12	2 Id.
Peintre.	21	14	20 Id.
Plombier.	25	19	9 Juin.
Plombier.	22	19	2 Id.
Peintre.	37	19	9 Id.
Plombier.	33	23	2 Id.
Peintre *.	55	26	2 Id.
Lapidaire.	23	26	13 Juin.
Peintre *.	37	28	26 Id.
Plombier.	32	30	6 Id.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
JUIN.			
Peintre.	30	2	13 Juin.
Fondeur.	23	4	13 Id.
Peintre.	36	6	27 Id.
Potier de terre.	29	6	11 Id.
Peintre.	48	9	13 Juill.
Peintre.	32	9	23 Id.
Peintre.	19	9	28 Id.
Peintre.	26	13	7 Id.
Peintre.	25	16	3 Juin.
Serrurier.	52	16	7 Juill.
Peintre.	28	16	4 Id.
Chapelier.	43	18	1 Id.
Lapidaire.	44	18	4 Id.
Peintre.	24	20	30 Juin.
Vitrier.	24	23	27 Id.
Cordonnier.	25	23	27 Id.
Peintre.	50	23	28 Id.
Vernisseur.	20	23	11 Juill.
Peintre.	65	27	1 Id.
Plombier.	26	30	10 Id.
Peintre.	22	30	11 Id.
Peintre.	41	30	18 Id.
Salpétrier.	37	30	9 Id.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
JUILLET.			
Peintre.	55	2	14 Juill.
Peintre.	21	4	11 Id.
Peintre.	54	4	11 Id.
Potier de terre.	61	7	27 Id.
Peintre.	19	7	14 Id.
Potier de terre.	26	7	18 Id.
Peintre.	29	11	28 Id.
Plombier.	28	11	25 Id.
Peintre.	32	11	28 Id.
Peintre *.	62	11	13 Id.
Peintre.	30	11	11 Août.
Peintre.	25	11	21 Juill.
Peintre.	33	16	30 Id.
Fayencier.	28	18	30 Id.
Fayencier.	37	18	1 Août.
Potier de terre.	22	18	25 Juill.
Peintre.	32	21	3 Id.
Peintre.	44	11	30 Id.
Peintre.	26	21	14 Août.
Peintre.	31	23	1 Id.
Peintre.	37	23	11 Id.
Peintre.	25	23	18 Id.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
Peintre.	29	25	6 Août.
Peintre.	50	25	20 Id.
Plombier.	23	25	1 Id.
Peintre.	27	23	8 Id.
Doreur.	18	25	10 Id.
Peintre.	22	28	4 Id.
Plombier.	22	30	12 Id.
Peintre.	20	30	8 Id.

AOUT.

Peintre.	16	4	20 Août.
Chaudronier.	38	6	15 Id.
Peintre.	17	6	18 Id.
Marchand de vin.	32	6	22 Id.
Ouvrier en glaces.	55	6	20 Id.
Peintre.	29	8	11 Id.
Peintre.	40	8	8 Sept.
Peintre.	20	11	20 Août.
Peintre.	42	11	11 Sept.
Peintre *.	19	11	21 Août.
Peintre.	52	11	20 Id.
Peintre.	30	15	29 Id.
Peintre.	53	15	1 Sept.
Peintre.	34	15	24 Août.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
Peintre.	33	15	1 Sept.
Peintre.	34	15	24 Août.
Plombier.	51	18	29 Août.
Plombier.	26	20	29 Août.
Peintre. *	19	20	7 Sept.
Peintre.	33	22	8 Sept.
Plombier.	30	25	8 Id.
Broyeur de couleurs.	27	25	9 Id.
Peintre.	26	25	2 Id.
Peintre.	26	25	7 Id.
Broyeur de couleurs.	20	29	12 Id.
SEPTEMBRE.			
Serrurier	25	1	10 Sept.
Lapidaire.	15	1	15 Id.
Fayencier.	32	1	12 Id.
Chaudronier.	21	1	26 Id.
Fondeur.	24	3	15 Id.
Peintre.	51	3	17 Id.
Peintre.	29	3	15 Id.
Peintre.	65	5	22 Id.
Peintre.	40	8	12 Id.
Peintre.	45	8	17 Id.
Peintre.	31	8	17 Id.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
Peintre.	30	8	19 Sept.
Peintre.	23	10	19 Id.
Peintre.	64	10	22 Id.
Plombier.	34	12	25 Id.
Peintre.	37	17	1 Oct.
Peintre.	25	10	29 Sept.
Broyeur de couleurs.	25	19	10 Oct.
Lapidaire.	27	22	5 Id.
Peintre.	24	24	30 Sept.
Chaudronier.	38	26	11 Oct.
Peintre.	50	26	21 Id.
Peintre.	50	26	10 Id.
Peintre.	15	26	10 Id.
Peintre.	26	29	8 Id.
Fayencier.	30	29	13 Id.
OCTOBRE.			
Plombier.	23	1	15 Oct.
Peintre.	24	1	17 Id.
Peintre.	25	1	5 Id.
Peintre *.	40	1	6 Id.
Peintre *.	21	3	24 Id.
Peintre.	50	6	17 Id.
Peintre.	33	6	29 Id.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
Plombier.	37	6	20 Oct.
Peintre.	26	6	29 Id.
Peintre.	22	8	22 Déc.
Broyeur de couleurs.	24	14	29 Oct.
Vitrier.	26	13	7 Id.
Peintre.	62	13	19 Id.
Peintre.	25	13	20 Id.
Peintre.	29	15	7 Id.
Peintre.	24	17	7 Id.
Peintre *.	37	17	30 Id.
Peintre.	54	22	10 Nov.
Peintre.	31	24	5 Id.
Peintre.	22	24	2 Id.
Tabletier.	26	24	3 Id.
Peintre.	42	27	5 Id.
Potier de terre.	45	27	10 Id.
Plombier.	38	27	5 Id.
Fayencier.	20	31	10 Id.
Plombier.	24	31	10 Id.
Peintre.	28	31	9 Id.
NOVEMBRE.			
Peintre.	26	5	1 Déc.
Peintre.	46	5	11 Nov.

MÉTIER.	AGE.	ENTRÉE.	SORTIE.
Peintre.	30	5	11 Nov.
Peintre.	40	7	28 Id.
Broyeur de couleurs.	20	12	8 Déc.
Peintre.	23	17	28 Nov.
Potier de terre.	39	17	28 Id.
Peintre.	50	17	28 Id.
Fayencier.	26	17	18 Déc.
Peintre.	50	19	1 Id.
Broyeur de couleurs.	22	19	19 Id.
Peintre.	29	21	8 Id.
DÉCEMBRE.			
Plombier.	25	12	20 Janv.
Peintre.	20	12	29 Déc.
Plombier	56	17	14 Janv.
Peintre.	25	19	2 Id.
Potier de terre.	27	19	12 Id.
Peintre.	34	22	2 Id.
Peintre.	48	24	7 Id.
Potier de terre.	39	31	14 Id.

TOTAL d'entrés. 222
Morts. 10
Guéris. 212

§. III.

Description générale.

D'APRÈS les histoires que nous venons de rapporter, on voit quels sont les phénomènes de la maladie : nous pouvons en donner une description générale.

Invasion.

Quelquefois elle se fait en peu de jours, quelquefois lentement et d'une manière graduée. D'abord quelques coliques sourdes et légères, de peu de durée, revenant ensuite plus fréquemment et durant davantage. Ventre paresseux et le devenant de plus en plus ; excrétion des matières alvines difficile, exigeant des efforts fatiguans, et se durcissant de plus en plus ; la faim diminuée ; quelquefois il se manifeste des nausées, puis des vomissemens, quand les douleurs sont fortes ; le ventre commence à se retracter ; cependant les gens qui les éprouvent travaillent encore, prennent des lavemens, boivent du lait ; tout cela sans grand soulagement. Les symptômes s'agravent, les coliques sont plus violentes, la constipation devient plus opi-

niâtre, le ventre se retracte quelquefois d'une manière très-remarquable; il y a perte d'appétit presque totale; les malades ne dorment plus les nuits; enfin il leur est impossible de continuer leurs travaux; ils viennent alors chercher du secours.

Marche de la Maladie.

Les malades, outre les symptômes énoncés ci-dessus, ont le visage jaune ou pâle, le pouls dur et un peu plus lent que dans l'état naturel; ils n'ont presque jamais mal à la tête; chez quelques-uns la respiration est gênée, à cause des mouvemens que le diaphragme imprime à l'abdomen.

Si on met ces malades au traitement convenable, ils ne tardent point à en éprouver des soulagemens marqués. Le deuxième ou le troisième jour, quelquefois un peu plus tard, les symptômes s'allègent; c'est toujours en raison des évacuations alvines; car on pourroit presque dire l'état du malade, en voyant la quantité de matières excrétées. Les premières sont arrondies comme des crottes de chèvres ou de brebis; mais à fur et mesure que la maladie avance, elles de-

viennent liquides et même aqueuses. Le ventre reprend sa souplesse, les intestins leur facilité; les douleurs se modèrent, diminuent et finissent par s'éteindre tout à fait; l'appétit et le sommeil reviennent; le pouls s'assouplit, selon la remarque de Stoll, et devient peut-être un peu plus fréquent; mais la teinte du visage reste toujours d'un jaune pâle particulier. Tout ce traitement et la guérison ne sont quelquefois que l'affaire de huit jours; quelquefois elle se fait attendre davantage.

On voit donc que les signes propres de cette maladie se réduisent à un petit nombre : (profession d'un état où on emploie le plomb sous une forme quelconque, ou exposition à son action délétère) douleurs abdominales, quelquefois sourdes, quelquefois vives, augmentant par instant, ayant leur siège principalement vers l'ombilic; abdomen plus ou moins retracté; pression du ventre, le plus souvent peu ou point douloureuse; le plus ordinairement point de fièvre.

A ces phénomènes il est impossible de méconnoître cette maladie.

Je dois exposer maintenant des symptômes qui se montrent quelquefois avec la colique métallique. Ceux qui se voyent le plus fréquemment, sont : le vomissement de matières verdâtres et amères; des douleurs dans les membres; quelquefois, au contraire, des foiblesses avec sentiment de lourdeur, ce qui peut aller jusqu'à la paralysie; des borborigmes, des rots, de la fièvre, une sensibilité vive à la pression : la violence des douleurs, sur-tout pendant la nuit, cause quelquefois une anxiété qui va jusqu'au délire (1); les urines sont quelquefois diminuées, ou douloureuses à rendre.

Ceux qui se voyent plus rarement, sont, l'ictère, les tubercules au métacarpe (2), quelquefois mobiles, ce qui est moins fâ-

(1) Stoll avoit déjà remarqué que les douleurs étoient beaucoup plus vives pendant la nuit. Selon lui, cela est bien plus remarquable dans cette affection que dans la maladie vénérienne.

(2) Henkel dit que la nature s'efforce de porter la cause de la maladie vers les extrémités pour s'en débarrasser; mais, ajoute-t-il, les routes étant trop étroites, elle est arrêtée vers le périoste, et cause les *Nodus* qu'on observe quelquefois.

cheux; quelquefois fixes; une rétraction du testicule, des convulsions qui simulent quelquefois de véritables attaques d'épilepsie, etc. et d'autres épiphénomènes qu'il seroit trop long de décrire.

D'autres fois, les malades sont frappés soudainement de la colique; elle est, pour ainsi dire, instantanée; le moment d'auparavant ils ne ressentoient rien, et tout-à-coup les symptômes se développent avec intensité; mais il faut avouer que cette invasion est assez rare, et qu'à peine sur cent sujets en trouve-t-on un qui en ait été atteint de cette manière.

Je crois qu'il est nécessaire de revenir sur certains phénomènes de cette maladie, afin d'entrer dans quelques détails théoriques.

La Constipation.

Elle est une suite du resserrement où se trouve le canal intestinal; les matières alvines s'amassent, se durcissent, et prennent une forme arrondie. Cette constriction du canal intestinal, est bien due à l'influence du plomb. Nous voyons effectivement les préparations de ce métal se distinguer par des propriétés siccatives et assoupissantes;

l'usage qu'on en a fait dans certains temps en a montré la preuve.

Les Coliques.

Gardanne (1) dit que la douleur ne vient que de la compression exercée par les excrémens.

Il paroît que les douleurs plus vives qui vont par petits paroxismes, sont dues à des contractions du tube intestinal ou à des distentions produites par un afflux du gaz, ce qui revient au même, tandis que la douleur habituelle est causée par son resserrement morbifique. Je pense bien aussi que la cause de la colique est toujours là pour quelque chose, puisqu'une personne auroit beau être constipée pendant plusieurs jours, elle ne ressentiroit pas de douleurs analogues à celles que l'on éprouve dans cette maladie.

Le retrait de l'abdomen.

C'est un phénomène purement mécanique. Que l'on suppose une corde élastique étendue

(1) Essai sur la Colique métallique, pag. 202.

du pubis au cartilage xiphoïde : si elle est poussée de dedans en dehors, elle bombera et proéminera ; qu'on ne suppose au contraire rien qui la presse, elle reprendra son état naturel ; c'est-à-dire, qu'elle formera une ligne exactement droite. Eh bien, les intestins, dans l'état naturel, poussent en devant les muscles, et forment la saillie de l'abdomen.

Au contraire, dans cette maladie, ils sont extrêmement retirés : alors les parois du ventre tendent à former une ligne droite, et à comprimer les intestins, si leur retrait ne va pas plus loin que cette ligne. C'est ce qu'on appelle *ventre rentré en dedans* ou *rétracté* (1). Il le semble effectivement, comparé à son état ordinaire, sur-tout l'ombilic, qui l'est naturellement un peu, et

---

(1) C'est une chose très-remarquable que cette rétraction de l'abdomen, et qui contraste merveilleusement avec la péritonite. Les douleurs sont aussi vives quelquefois dans l'une de ces maladies que dans l'autre, mais dans la dernière la tension, le météorisme et le ballonnement font remarquer au moins instruit l'état inflammatoire de l'abdomen, ce qui n'a pas lieu pour l'autre.

le paroît alors bien davantage. Cette explication peut donner elle-même l'idée et la mesure de la contraction des intestins, qui donnera celle de la constipation, et par conséquent celle de toute la maladie. On voit donc que de l'observation de ce seul fait, découlent des facilités pour mesurer le degré de la maladie. A fur et mesure que le canal intestinal reprend son ressort et son état naturel, le ventre bombe et revient plus souple, ce qu'il est très-facile encore d'expliquer. Il suit de cette théorie que plus les douleurs sont vives, plus l'abdomen doit se rétracter (puisque nous supposons qu'elles n'ont lieu que dans les contractions des intestins). C'est effectivement ce qui a lieu, comme le prouvent l'observation et le rapport des malades. Ce resserrement de l'abdomen peut encore contribuer aux douleurs, en ce que le canal intestinal se trouve comme pressé entre les excrémens durcis d'un côté, et les parois abdominales de l'autre; ce qui sembleroit le prouver, c'est que c'est vers l'ombilic, où le paquet intestinal est plus élevé, que les douleurs se font sentir plus vivement.

La pression.

Le peu de sensibilité de la pression, et quelquefois son insensibilité, sembleroient contredire la théorie de la douleur que nous avons donnée ; mais en y regardant de plus près, on voit au contraire qu'elle la confirme. Effectivement, en pressant, l'intestin se trouve comme fixé entre les matières stercorales endurcies et la main qui appuie : par conséquent point de contraction. Un fait vient à l'appui de ceci : c'est que c'est chez ceux dont l'abdomen est le plus retracté, que la pression est insensible; au lieu que lorsqu'il l'est peu, elle est légèrement sensible, parce qu'on provoque peut-être parlà les contractions de l'intestin. Au surplus, on a donné jusqu'ici l'insensibilité comme une espèce de signe patognomonique; mais il est faux que cela soit toujours vrai, puisque, le plus souvent, on le trouve légèrement sensible. Peut-être cela vient-il de ce que les ouvriers se présentent au traitement avant que leur maladie ait acquis toute l'intensité dont elle est susceptible.

Quelquefois néanmoins l'insensibilité à la

pression est fort remarquable. J'ai vu une femme prise de cette maladie, en faire monter deux autres sur son ventre pour la soulager. Fernel rapporte quelque chose de semblable.

TREIZIÈME OBSERVATION (1).

Un peintre d'Angers avoit coutume, en travaillant, non-seulement de nétoyer son pinceau avec ses doigts, mais encore de le sucer imprudemment. Il eut d'abord des tremblemens des doigts et des mains; il éprouva ensuite aux bras, puis aux jambes, de véritables convulsions : bientôt il fut tourmenté de douleurs si violentes à l'estomac et aux hypocondres, que ni les lavemens, les fomentations et les bains ne purent les calmer. Dans les paroxismes, trois ou quatre hommes couchés sur son ventre, les diminuoient. Après trois années de souffrances inouies, il mourut dans le marasme. A l'ouverture, on ne trouva rien dans les viscères qui constata la cause et la nature de cette maladie.

(1) FERNEL, de lue venerâ, cap. 7.

La difficulté des urines ; les vomissemens de bile, viennent évidemment de l'état de constriction des parties où ces liquides couloient ; les symptômes nerveux sont une suite de la lésion de ce systême : l'absence de la fièvre tient à la nature non inflammatoire de la maladie, comme nous le prouverons dans une autre circonstance.

Pour completter le tableau de cette maladie, je crois devoir décrire les différentes matières rejetées par une voie quelconque.

Le vomissement produit des matières d'un vert porreau, d'une odeur quelquefois très-fétide, d'un goût fort amère, que les malades disent quelquefois être analogue au plomb. La nature en est assez tenue, visqueuse, mais en quantité généralement médiocre.

Les urines n'offrent aucuns caractères particuliers : tantôt elles sont un peu plus rouge que de coûtume, et quelquefois, au contraire, elles sont plus limpides ; chez ceux mêmes qui ont de la difficulté à uriner, elles n'ont rien de remarquable, si ce n'est qu'elles sont un peu moins abondantes ; tandis que chez ceux où il n'y a pas ce symptôme, elles sont en quantité naturelle. Il est vrai cepen-

dant, que parmi ceux qui souffrent de la vessie, on trouve quelquefois des mucosités dans les urines.

Les excrémens sont, en général, d'un jaune remarquable; les premiers qui sortent après plusieurs jours de constipation, sont comme des crottins de brebis, si ce n'est qu'ils sont bien plus gros : ces déjections nagent au-dessus du liquide; mais au bout de quelques jours elles deviennent liquides, et même presque aqueuses. Les selles, quelquefois nombreuses, ne produisent pas beaucoup de matières alvines : dix-huit selles n'ont données qu'environ six livres d'excrémens. Luzuriaga (1) a remarqué qu'elles noircissoient l'argent; mais toutes ont cette propriété.

---

(1) Luzuriaga, *dissertation medica sobre el coliquo de Madrid, inserta en las memorias de la real academia medica de Madrid, por el doctor don Ignatio-Maria Ruiz de Luzuriaga, socio de las reales sociedades de medicinæ è historia natural de Edimburgo, etc. Madrid*, 1796.

§. IV.

De la terminaison de la Colique métallique.

La terminaison la plus ordinaire de cette maladie, est un retour à la santé, si on a employé un moyen curatif convenable. Ce retour est ordinairement assez prompt; mais si par esprit de systême, on a voulu employer la méthode anti-phlogistique, les malades, s'ils n'en meurent pas, traînent, le plus ordinairement, une existence malheureuse, maigrissent, minés par une espèce de fièvre lente. Deux des neuf premiers malades de Dehaën ont éprouvé les accidens dont je parle, et, si l'on en croit Doasan, ils sont familiers à la plupart d'entre eux, malgré qu'on les tiennent au traitement quelquefois pendant plusieurs années. Si on n'a point employé de traitement du tout, cette espèce de terminaison est encore fréquente, sur-tout si on a continué de s'exposer à la cause occasionnelle (1). Stoll a

(1) Henkel, Pyréthologie, pag. 480, dit que l'a-

bien décrit cet état qui succède quelquefois à la colique métallique. Citois en parle comme d'une terminaison fréquente dans l'épidémie du Poitou, et en général elle est plus commune dans la colique végétale, puisque tous ceux qui ont parlé de cette maladie, l'annoncént comme une suite familière.

Une terminaison fort rare de la colique métallique, puisqu'on n'en a encore qu'un exemple, c'est par une tumeur critique. Ce fait est rapporté par Henkel, Pyrét. p. 476.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

Un fondeur jeune, vigoureux, d'un tempérament sanguin, fut attaqué subitement de la colique des fonderies ; après en avoir été tourmenté pendant sept jours, il se manifesta à deux ou trois travers de doigts au-dessus du nombril, du côté droit, une tumeur rouge, douloureuse, qu'on crut pou-

trophie est causée par le passage des mollécules métalliques dans les viscères ; de sorte que le cours des sucs nourriciers est interrompu. Il ajoute que lorsque ces engorgemens s'ulcèrent, il y a fièvre lente.

voir regarder comme critique; des émoliens l'amenèrent à suppuration, et il fut guéri complettement avec le secours de quelques bouillons et quelques potions atténuantes.

Une autre terminaison de la colique métallique, c'est la paralysie; nous en ferons un article à part.

De la Paralysie qui succède à la Colique métallique.

La paralysie est quelque fois la terminaison de la colique métallique, ce qui est, à la vérité, fort rare, et peut-être sans exemple si on a employé le traitement qui seul convient à cette maladie; mais si on s'est servi de la méthode anti-phlogistique, ou si les malades ont voulu braver et surmonter la maladie, alors il est fréquent de la voir se changer en paralysie. Il semble qu'il s'opère une métastase du principe morbifique, sur une portion du systême nerveux, d'où il résulte une paralysie des muscles où elle se distribue. Cette paralysie affecte presque toujours, pour ne pas dire exclusivement, les membres supérieurs. Tous les auteurs ont remarqués qu'elle étoit plus commune,

ce qui sembleroit vouloir dire que celle des extrémités inférieures existe quelquefois ; mais aucuns n'en citent d'exemples. Huxham dit positivement ne l'avoir jamais vu : quant à moi, j'en ai vu quelques-unes des extrémités supérieures; mais jamais des inférieures (1).

Cette paralysie se reconnoît et se distingue des autres, 1°. par la profession du malade; 2°. aux coliques antérieures qu'il a éprouvées, et qui, ayant durées un certain temps, ont disparues en même temps que l'apparition de la paralysie; 3° à l'espèce particulière de paralysie, qui n'est jamais bien complette, et qui est rarement accompagnée de la perte du sentiment; quelquefois les malades sont comme avertis qu'elle va avoir lieu par une sensation de stupeur qu'ils ressentent dans les membres, une lourdeur, une pesanteur insolite et un tremblement léger. Comme nous le disions, cette paralysie n'est jamais complette ; celle du

---

(1) Je ne connois pas d'explication valable de cette préférence, et tous ceux qui ont voulu en donner, sont bien loin d'y avoir réussi.

sentiment n'a presque jamais lieu; et au contraire, comme le remarque Bonté, les malades éprouvent par fois des douleurs assez vives, ce qui peut aller au point de constituer une sorte de rhumatisme; les malades, le plus souvent, peuvent encore soulever leurs bras; quelquefois la paralysie se borne aux doigts, où elle commence ordinairement.

Cette paralysie ne se guérit que fort difficilement, et lorsqu'on en vient à bout, ce n'est qu'avec beaucoup de temps. Les malades qui en sont affectés, sont en état de langueur, de stupeur assez remarquable; ils marchent bien, ont assez d'appétit, et dorment passablement; ils ne ressentent que peu ou point de coliques. Cette maladie est toujours assez fâcheuse; les malades qui n'en guérissent pas, périssent dans des convulsions, ou bien ils sont pris d'une fièvre aiguë qui termine leurs jours assez promptement. J'ai vu un malade les finir de cette manière : j'en rapporte l'observation à l'article, *Ouvertures cadavériques;* elle est intéressante sous ce double rapport (Observation 31).

Nous parlerons ailleurs du traitement à employer dans cette maladie, lequel se réduit cependant aux sudorifiques et à l'électricité; quelquefois on combine ces deux moyens ensemble.

---

§. V.

Complications de la Maladie.

Soit mauvaise disposition du sujet, soit suite d'erreur dans le régime, ou soit même par un traitement inconvenant, la colique métallique se complique quelquefois avec d'autres maladies. Je ne ferai que les indiquer sommairement.

La plus légère et en même tems la plus fréquente des complications, c'est l'embarras gastrique. Il y a environ la moitié des malades chez qui on retrouve les signes qui le caractérisent; et cela ne doit pas étonner, quand on fait attention à l'état de resserrement où doit être l'estomac : il se résout par le fait même du traitement.

La fièvre gastrique se voit quelquefois,

mais rarement. Stoll (1) dit que la fièvre bilieuse de 1777, compliquoit quelquefois cette maladie.

La fièvre inflammatoire se voit un peu plus fréquemment : c'est sur-tout chez les jeunes gens d'un tempérament sanguin qu'on remarque assez souvent cette complication.

La fièvre putride ou adynamique est aussi fréquente que la précédente ; elle est presque toujours fâcheuse.

Stoll dit que la fièvre maligne complique quelquefois la colique métallique : les observations 11, 12, 29, 31, en sont la preuve.

Les douleurs rhumatisantes sont assez fréquentes ; elles font beaucoup souffrir les malades ; elles cèdent ordinairement avec la colique. Sauvages (2) et le cit. Vitet (3) ont fait mention de cette espèce de rhumatisme.

Les convulsions et l'épilepsie peuvent compliquer la maladie. Nous en citons plu-

(1) Ratio medendi, tom. 2, pag. 243.

(2) Rhumatismus metallicus, SAUV. Nos. meth.

(3) Médecine expectante, tom. 2, pag. 186.

sieurs observations dans le cours de cette dissertation (Observations 12, 28, 32). C'est une complication grave et presque toujours fâcheuse.

Stoll parle encore d'une espèce de fièvre lente qui accompagne quelquefois la colique métallique, et conduit le malade au tombeau; mais je pense que c'est plutôt une terminaison de la maladie, par suite d'un mauvais traitement : nous en avons parlé ailleurs.

La paralysie accompagne quelquefois la colique métallique ; mais le plus souvent elle lui est consécutive, comme nous l'avons dit.

Le tremblement la complique fort rarement : il est particulier aux doreurs sur métaux, qui emploient beaucoup de mercure ; ces ouvriers, au contraire, n'éprouvent que fort rarement la colique.

Quelques autres symptômes peuvent compliquer la colique métallique, mais ce sont des cas particuliers : il me suffit d'avoir indiqué ceux qui se présentent le plus fréquemment. C'est ainsi que le professeur Leroux l'a vue chez des phthisiques, des personnes af-

5

fectées d'anévrisme de l'aorte, etc. Alors on doit modifier le traitement de manière à ne point augmenter la maladie primitive.

Je ne dois pas oublier de dire, que malgré que j'aye annoncé ces complications comme fort nettes et tranchées, il n'en est pas toujours ainsi. Ces affections ont le plus souvent quelque chose de particulier; par exemple, les accès d'épilepsie ne sont pas totalement semblables à l'épilepsie essentielle : dans la première, il n'y a pas d'écume à la bouche ; il y en a dans la seconde. La fièvre adynamique diffère encore de la véritable fièvre de ce nom, et ainsi des autres. Ce n'est que par analogie avec telle ou telle maladie connue, qu'on leur a appliqué la même dénomination.

DEUXIÈME SECTION.

DES CAUSES DE LA COLIQUE MÉTALLIQUE.

§. I[er].

Causes prédisposantes.

Les causes prédisposantes de la colique métallique, nous sont entièrement inconnues. Le tempérament du malade, sa constitution particulière, son idiosincrasie en un mot, sont-ils les seules raisons pour lesquelles certains sujets en sont atteints, tandis que d'autres ne le sont pas ? C'est ce que j'ignore totalement. Le fait est que des ouvriers, en petit nombre à la vérité, qui exercent toute leur vie, n'en sont point attaqués ; que d'autres ne le sont que fort tard et peu de fois; tandis que d'autres, de la même constitution en apparence , le sont fréquemment et fortement. Desbois-de-Rochefort (1) a vu des gens venir se faire

(1) Desbois-de-Rochefort, tom. 1, pag. 256.

guérir de leur seizième , dix-septième et vingt-deuxième coliques. Doasan (1) a vu un peintre l'avoir vingt-six fois. Stoll (2), un autre la contracter vingt-huit en fort peu de tems. Enfin , je tiens des infirmiers de la Charité, qu'un homme qui revient assez fréquemment se faire traiter , est à sa trente-deuxième.

---

§ I I.

Causes occasionnelles.

Les causes occasionnelles de cette maladie sont bien connues ; elles sont pour ainsi dire physiques : le plomb l'étant le plus souvent, il convient d'en dire deux mots.

Description abrégée du Plomb.

Le plomb est un métal ductile et facilement oxidable, d'une couleur grise-bleuâtre, pesant, mou, fusible à une chaleur foible, cristallisable en pyramides quadran-

---

(1) Doasan, Journal de Médecine, 1760.

(2) Ratio medendi, tom. 2, pag. 256.

gulaires, d'une grande abondance dans la nature, s'y rencontrant sous sept formes différentes, s'oxidant facilement, et donnant, par ses différens degrés d'oxidation, l'oxide gris, le massicot, le minium et la litharge, se mêlant avec les combustibles, tels que le phosphore, les métaux, etc., s'oxidant avec l'eau, se combinant avec quelques acides, s'unissant aux alkalis, décomposant quelques sels, et d'un usage malheureusement trop fréquent dans les arts et sur-tout en médecine. Quelques auteurs l'ont cependant employé, et même en ont fait beaucoup d'éloge (1). Les préparations dont on se sert encore quelquefois, sont la litharge, l'extrait de Saturne, le minium, la céruse, le sel de Saturne, etc.

Opinions des Auteurs sur les causes de la Colique métallique.

Citois (2) dit que le peuple attribuoit aux influences malignes d'une nouvelle

---

(1) Goulard, essai sur l'emploi du plomb, et principalement de l'extrait de Saturne.

(2) De novo, etc.

étoile qui parut dans sirius vers ce tems-là, la colique qui désola le Poitou et l'Aquitaine.

Martinus Pansa (1) affirme qu'elle vient des vapeurs sulphureuses et mercurielles qui s'exhalent des métaux.

Stochusen dit qu'il n'y a que les ouvriers employés à extraire le plomb ou la litharge, qui en soient attaqués; il prétend que le mercure, l'antimoine, l'arsenic, la vapeur du soufre, la cadmie, le pompholix, la pierre calaminaire, le vitriol, la fumée (des fourneaux où on fond la mine) ne sont pas susceptibles de la produire (2).

Henkel assure qu'elle ne paroît jamais dans les mines où il n'y a pas de plomb, et que ceux qui sont les plus exposés à la vapeur du métal, sont les plus sujets à cette colique; il dit que la fumée des fourneaux, qui est composée de la vapeur du soufre, de l'arsenic, de l'antimoine, du plomb, du mercure et du bismuth, est cause de cette colique : il passe en revue tous

(1) Libellus de prorogandâ vitâ, Leipsic, 1620.
(2) De morbis litargiri, etc.

les minéraux, et conclut que le plomb seul en est cause.

Wilson dit qu'elle est causée par la vapeur du plomb en fusion. Il rapporte que les bestiaux qui broutent l'herbe qui croît au bord des mines de Lead-Hils, éprouvent des coliques.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Neuf personnes ayant mangé du pain cuit dans un four chauffé avec du treillage peint à la céruse, furent prises de coliques : les deux premières furent traitées par un chirurgien, et périrent ; les sept autres le furent par M. Combalusier, et guérirent (1).

Tronchin disoit que cette colique étoit produite par des fièvres mal guéries, par des poisons, des restes de gouttes, etc. ; mais il est évident qu'il a confondu plusieurs maladies ensemble, qui ont quelque analogie.

Le plus souvent, à la vérité, la colique

(1) Observation extraite du Journal de médecine, par Vandermonde, année 1760, pag. 159.

métallique est due à la partie *odorante* du plomb, sur-tout en vapeur; mais ce n'est pas-là la seule manière dont il puisse produire la colique métallique. Il la cause encore fréquemment quand une de ses préparations est dissoute dans un liquide quelconque, soit administrée comme médicament, soit qu'elle sature nos boissons ordinaires.

Je pense même que quand le plomb est pris en substance, il n'agit encore que par sa partie odorante; ce qu'il fait bien plus facilement alors, puisqu'il porte son influence le plus près possible du lieu où il va produire la maladie : je pense donc que si on analysoit les excrémens de ceux qui contractent la colique métallique de cette manière, on retrouveroit tout le plomb dont étoient saturées les boissons qu'on auroit imprudemment avalées; lorsque le plomb agit comme poison, au contraire, c'est en détruisant l'organisation intestinale, à la manière de l'arsénic et autres substances métalliques.

Le funeste usage où l'on étoit autrefois de donner même à l'intérieur les prépa-

rations de plomb, a été souvent une cause suffisante pour déterminer la colique métallique. James (1) a eu deux fois à traiter cette maladie causée par l'usage du sel de saturne (acétite de plomb) pris pour des flueurs blanches. Les auteurs rapportent beaucoup de cas semblables.

Je ne sais si le plomb, appliqué extérieurement, ne seroit pas susceptible de donner la colique métallique; je n'ai pas fait d'expériences à ce sujet, mais je soupçonne que la chose pourroit arriver, puisqu'ici le plomb communiqueroit facilement son influence délétère.

Une observation de M. Verdelhan vient à l'appui de notre opinion. Ce médecin de la Charité a vu la femme d'un plombier éprouver de fortes coliques et des douleurs à la matrice, pour avoir fait usage d'une chauffrette allumée avec du charbon mêlé de scories de plomb.

Le plomb peut se trouver dissout dans le vin et dans l'eau, et être ainsi cause de la colique métallique. Dans le vin,

---

(1) Dictionnaire de médecine, tom. 2, p. 837.

c'est ordinairement par fraude et dans le dessein de le rendre moins désagréable, d'en adoucir la verdeur, soit qu'ils soient trop nouveaux, soit que ce soit leur nature. Les marchands se servent alors de litharge pour produire cet effet : la douceur perfide à laquelle le vin est amené, a causé plus d'une fois la colique métallique. M. Bourdelin rapportoit dans ses cours de chimie au Jardin du Roi, qu'il avoit observé dans le faubourg Saint-Germain une espèce d'épidémie de cette maladie, qui ne reconnoissoit pas d'autre cause. Il vint à bout de la détruire, en défendant de boire de nouveau de ce vin, et employant le traitement de la Charité. La police a de tout tems surveillé un pareil abus, et les chimistes se sont occupés de découvrir la tromperie. Comme cela nous éloigneroit de notre sujet, nous préférons remettre à la fin de cette dissertation un travail que le cit. Baruel et moi avons fait, dans l'intention de faciliter la connoissance de ces sortes de vins.

L'eau, ce liquide qui nous est si nécessaire, est susceptible de tenir du plomb à

l'état de carbonate, comme l'a remarqué Luzuriaga. Celle qui n'a pas le contact de l'air, n'altère en aucune façon le plomb dans lequel elle est contenue, comme l'a démontré Louis, dans un mémoire à ce sujet, publié il y a long-tems. Effectivement, nous voyons l'eau passer dans des tuyaux de plomb sans la moindre altération : toutes les eaux dont on use à Paris sont dans ce cas, et on n'entend pas dire qu'elles causent d'incommodités; mais l'eau contenue dans des réceptacles de plomb, est en contact avec l'air : alors l'acide carbonique qui en forme toujours partie constituante, se combine au plomb, forme un carbonate avec ce métal, et se dissout dans l'eau. Une expérience faite à l'Ecole de Médecine, il y a deux ans, le prouve jusqu'à l'évidence. Six voyes d'eau laissées pendant deux mois dans une cuve pneumato-chimique doublée en plomb, et analysées, ont données plus de deux onces de ce carbonate de plomb, très-bien crystallisé.

Tronchin dit que la colique métallique est fort commune à Amsterdam : il en attribue la cause aux eaux. Il est bon de savoir

que dans cette ville on recueille l'eau sur des plattes - formes en plomb, d'où elles coulent dans des citernes. Or, dit cet auteur, il tombe des feuilles d'arbres dans les citernes, ce qui rend l'eau acide, qui alors agit sur le plomb. A cette époque, on ignoroit qu'il existât dans l'air un acide tout formé et prêt à faire des sels. Tronchin fait une remarque qui rend notre idée plus véritable : c'est que quand on couvroit les terrasses avec des planches, l'eau en étoit plus salutaire. Wanstroostwyk (1) avoit remarqué que la même chose arrivoit à Harlem, à cause des eaux qui passent dans des gouttières de plomb, et que l'on y boit. On voit quelles précautions il convient de prendre, pour qu'on n'ait pas cet inconvénient à redouter, et combien sur - tout on doit éviter de boire de celles qui ont séjournées long - temps dans un réservoir de plomb, en contact avec l'air; on apperçoit une ligne blanche à la hauteur de l'eau, et qui reste à nud quand celle - ci diminue, soit qu'on en

---

(1) De l'électricité appliquée à la médecine, pag. 224.

emporte, soit par l'évaporation spontanée : cette ligne blanche est le carbonate de plomb.

Le plomb, pris intérieurement à haute dose, ne produiroit plus simplement la colique métallique, il causeroit un véritable empoisonnement : la marche rapide et les signes caractéristiques ne laisseroient aucun doute. Comme ceci sort de mon objet, je me contenterai de dire qu'il faut, s'il en est encore temps, faire vomir, et user d'une méthode grandement adoucissante.

Ici se présente une question : le plomb est-il le seul des métaux qui puisse produire la colique métallique ? Les Allemands (1) qui se sont les plus occupés de la métallurgie, concluent pour l'affirmative ; mais l'observation, qui est au-dessus de toutes les opinions, m'a démontrée qu'une véritable colique métallique pouvoit être causée par le cuivre. Desbois-de-Rochefort l'avoit remarqué il y a déjà longtems (2). Je rapporte ici des observations

---

(1) Stochusen, Henkel.

(2) Bordeu est d'un avis contraire.

pour faire voir qu'il y a identité parfaite de maladies.

SEIZIÈME OBSERVATION.

CHARPENTIER, âgé de 31 ans, ouvrier en *cuivre*, travaillant à ce *seul* métal depuis cinq ans, n'avoit jamais éprouvé de maladie : seulement il avoit eu déjà deux fois des coliques, mais qui n'avoient durées que 24 à 48 heures.

Le 6 germinal, il éprouva tout-à-coup des coliques, avec un peu de chaleur et sueur ; les coliques allèrent en augmentant : il y eut constipation ; les urines furent moindres.

Entré à l'hospice le 8, et examiné, il fut trouvé dans l'état suivant : face un peu rouge, bouche pâteuse, ventre dur et très-douloureux, peau chaude, pouls dur et fréquent, respiration gênée : les douleurs étoient plus vives quand il se remuoit ; (*marmelade de Tronchin, cinq onces ; petit lait édulcoré, tisane de lin émultionnée, lavement anodin, julep, cinq bouillons*) constipation.

Le 9, son état étoit encore plus inflam-

matoire ; il se plaignoit continuellement et poussoit des cris aigus : les rots étoient continus, le ventre dur, tendu, très-douloûreux, (*même prescription*) constipation.

Le 10, les souffrances furent aussi vives ; le malade ne savoit quelle position tenir ; la soif étoit très-intense : on commença à faire le traitement de la colique métallique, puisque l'anti-phlogistique n'avoit fait qu'empirer la maladie.

Le 11 (*eau de casse avec les grains, tisane sudorifique, lavement purgatif et l'anodin, julep*).

Ce traitement procura huit selles ; les coliques furent moins fortes, la respiration moins gênée ; il dormit dans la nuit.

Le 12, le mieux de la veille se soutint, les coliques furent moindres ; il fut tourmenté d'un hoquet presque continuel ; il eut quatre à cinq selles (*même prescription*).

Le 13, le hoquet s'étoit arrêté dans la nuit ; il eut de trente à quarante selles, et s'en trouva considérablement soulagé. Son ventre étoit bien plus souple ; il se sentoit foible ; la respiration étoit très-libre ; il y avoit un peu d'appétit (*marmelade de*

Tronchin, tisane sudorifique, lavement purgatif et l'anodin, julep).

Le 14, il se sentoit bien, n'eut que peu de coliques, et eut beaucoup de selles; il dormit; le pouls étoit naturel, un peu dur.

Ce malade resta encore cinq jours à l'hôpital, ayant quelques légères coliques; on suivit le traitement de la colique métallique, à l'exception du purgatif des peintres qu'on ne donna pas; il fut purgé deux fois avec des médecines communes. Il sortit le 19 Germinal, parfaitement guéri.

Cette observation est précieuse sous plusieurs rapports; d'abord elle fait voir que le cuivre peut causer une véritable colique métallique, ensuite elle montre le triomphe de la méthode purgative sur l'anti-phlogistique, malgré qu'au premier coup-d'œil on eut pris la maladie pour une véritable péritonite.

DIX-SEPTIÈME OBSERVATION.

Jacques-Laurent Duchis, d'une constitution robuste, âgé de 38 ans, travailloit depuis dix ans à des ouvrages de cuivre; à dater de cette époque, il éprouvoit des

maux de tête fréquens et violens auxquels il n'opposoit aucun remède, et des coliques passagères accompagnées de constipation; il y a cinq ans, il en eut une violente, qu'un apothicaire lui fit passer en six heures de temps avec une potion *purgative :* depuis huit jours, la céphalalgie et les coliques étoient augmentées d'intensité et devenues permanentes, ainsi que la constipation. Entré à la Charité le 30 Frimaire an XI, il présentoit à l'observation : une céphalalgie violente, sur-tout vers l'occiput; la bouche amère, la langue jaunâtre : il y avoit nausées, anorexie; la respiration étoit génée par la violence des douleurs; le pouls régulier, un peu dur, un peu rare; les coliques vives, diminuoient par la pression et remontoient vers l'épigastre; la constipation duroit depuis huit jours; les urines étoient épaisses et en petite quantité; il y avoit des lassitudes dans les membres. Le 1er. Nivôse, on commença le traitement (*eau de casse avec les grains, tisane sudorifique, lavement anodin, thériaque*); le malade vomit les premiers verres de son eau de casse; les trois autres augmentèrent les coliques et

procurèrent trois selles : la nuit, les coliques et la céphalalgie furent moindres ; les urines un peu abondantes et moins épaisses. Le 2 (*tisane sudorifique-laxative*, *les deux lavemens*, *thériaque*), les coliques et la céphalalgie revinrent avec la même intensité que la veille : le soir, elles diminuèrent beaucoup ; il n'y eut point de selles ; les urines furent abondantes. Le 3 (*eau bénite*, *tisane sudorifique*, *lavement anodin*, *tériaque*), il y eut beaucoup d'évacuations produites et peu de vomissement ; les douleurs diminuèrent. Le 4 (*comme le 2*), le mieux fut très-marqué. Le 5, le purgatif des peintres termina presque la maladie. Le malade sortit très-bien guéri, le 9 Nivôse.

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

M. Glatigni (1), médecin à Falaise, écrit dans une lettre adressée à M. Dubois, qu'il a vu seize religieuses prises d'une véritable colique métallique, pour avoir bu de l'eau saturée de verd-de-gris : cinq en périrent dans

(1) Journal de médecine, année 1764.

les convulsions, et étant presque convalescentes; il est vrai qu'il avoit employé le traitement anti-phlogistique (1).

Quelques-uns des peintres qui viennent à la Charité se faire traiter de leur colique, en attribuent plutôt la cause au verd-de-gris, qu'aux préparations de plomb.

D'après ces faits, il me semble que je suis en droit de conclure que la colique métallique peut être produite par le cuivre: bien entendu que c'est donné à petite dose; car, à grande, il cause un empoisonnement très-dangereux. Au surplus, ceci pourra éveiller l'attention sur cet objet, et l'expérience confirmera probablement mon opinion (2).

---

(1) M. Dubois, dans sa thèse, dit que les habitans de Ville-Dieu-les-poëles, endroit où l'on travaille beaucoup de cuivre, sont très-sujets à la colique métallique. A la vérité, on lui a contesté ce fait, ainsi que la description hideuse qu'il fait du peuple de cette ville, où l'on mange, dit-il, *un pain de cuivre;* mais même ceux qui ont combattu son opinion, n'ont pas nié qu'on ne la vit quelquefois.

(2) Je ne pense pas que dans le cas où le cuivre produit la colique métallique, il existe davantage dans

Je ferai une remarque, c'est que la colique produite par le cuivre est ordinairement plus forte que celle par le plomb.

Les vins acerbes, les fruits âpres, les substances astringentes, les poudres absorbantes, les acides que l'on a dit pouvoir causer la maladie, me semblent ne devoir la produire que jusqu'à un certain degré. Quoique la chose soit extrêmement rare, je pense encore que la maladie qui a lieu diffère assez de la colique qui nous occupe, pour en être distinguée, bien que ce soit une rachialgie. Le plus souvent c'est une rachialgie végétale, comme dans l'épidémie du Poitou, celle du Devonshire, etc. Georges Bacher (1) a voulu donner pour cause

---

l'économie que le plomb : c'est comme je le prouverai pour ce dernier métal, par sa partie odorante, ou son effluve, qu'il l'a produit.

Quelques personnes diront peut-être que le cuivre ne produit cette maladie que lorsqu'il tient du plomb ; mais lorsqu'on employe ce métal dans les arts, ce n'est jamais avec lui qu'il est allié : les chimistes n'auroient pas manqué d'ailleurs de signaler cette composition.

(1) Transac. philos.

à cette dernière, non les fruits acerbes qui furent en abondance extrême, comme le dit Huxham, mais les cercles de plomb qui revêtissoient intérieurement les tonneaux de cidre. C'est, je crois, une explication un peu gratuite; d'abord, on ne voit pas trop pourquoi des tonneaux seroient cerclés intérieurement, de plomb sur-tout. Huxham, d'ailleurs, n'auroit pas manqué d'indiquer cette circonstance, puisque de tout temps le plomb a été reconnu pour un métal dangereux. Ensuite, la différence de la maladie d'avec celle que produit ordinairement le plomb, fait assez voir qu'il n'y entroit pour rien.

L'état de l'atmosphère paroît être une cause occasionnelle de la colique métallique : selon les registres de la Charité, elle est plus fréquente dans les grands froids et les grandes chaleurs que dans tout autre temps. Gardanne explique cela, en disant que, l'hiver on est obligé de faire plus de feu, ce qui favorise l'évaporation des mollécules saturnines; dans les grandes chaleurs de l'été, le calorique de l'atmosphère fait alors le même office. Je ne sais jusqu'à

quel point cette raison est recevable; mais je sais bien qu'il entre beaucoup plus de malades dans un temps que dans un autre, sans dire précisément que cela coïncide avec un état plus ou moins chaud des saisons. Non-seulement le nombre des malades varie, mais encore l'intensité de la maladie; par exemple, l'hiver de l'an XI a été remarquable : plusieurs de ceux qui sont venus en Frimaire, étoient dans un état adynamique et sont morts. Stochusen dit avoir remarqué que la colique causée par la fumée de la litharge, est plus fréquente quand le vent d'Est souffle. Au surplus, il eut fallu, pour le complément de la chose, mettre, à côté des histoires particulières, l'état atmosphérique, jour par jour; c'est ce qu'une dissertation ne peut comporter.

Les autres auteurs partagent les opinions des précédens; mais parmi eux, les uns n'attribuent la cause de cette colique qu'à l'exhalaison du plomb (1); et les autres,

(1) Ramazzini s'étonne que le plomb, dont on tire des remèdes si *efficaces*, renferme dans son sein une exhalaison (per solam exhalationem) si malfaisante. Ramazz. de fig. morb. cap. 5.

aux particules du plomb même : cependant le plus grand nombre se sert de ces deux expressions. Pour fixer d'une manière claire et évidente à laquelle de ces causes on doit attribuer la colique métallique, et m'éclaircir sur ceci, j'ai mis à contribution les connoissances chimiques; j'ai pensé qu'il falloit s'assurer, par des expériences, si le plomb existoit d'une manière quelconque dans le corps des gens pris de cette colique : il m'a été nécessaire, pour cela, d'analyser toutes les substances rejetées ou excrétées ; j'ai donc examiné les urines et les selles.

Voici l'observation de l'homme sur lequel j'ai fait ces expériences.

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

Jean-Baptiste Gontier, fayencier, âgé de 54 ans, travaillant depuis 34 à cet état, n'avoit jamais éprouvé qu'une colique il y a 30 ans environ, dont il fut traité à la Charité : il n'avoit jamais eu d'autres maladies; depuis un mois, il étoit un peu resserré, malgré le lait qu'il prenoit habituellement pour le relâcher; il y a cinq jours, il avoit

commencé à ressentir quelques coliques sans qu'il eût travaillé plus qu'à l'ordinaire ; elles étoient devenues promptement assez intenses et étoient restées stationnaires depuis ; le toucher étoit alors un peu douloureux, principalement vers le nombril et la vessie, ainsi que dans les reins ; il n'avoit point vomi ; depuis trois jours les urines étoient difficiles. Entré à la Charité le 12 Floréal an XI, la peau étoit jaune, le corps assez fort et robuste, la bouche pâteuse, la langue blanchâtre, mais point amère ; la toux légère répondoit au ventre et le rendoit douloureux ; ce dernier étoit peu applati ; il y avoit constipation depuis cinq jours ; les urines étoient assez abondantes, mais douloureuses à rendre ; le pouls n'étoit point fébrile ; la chaleur de la peau étoit naturelle ; il avoit encore appétit ; depuis plusieurs nuits il ne dormoit pas ; deux jours avant il avoit beaucoup souffert pendant la nuit.

Le même jour (*eau de casse avec les grains , lavement anodin , tisane sudorifique , thériaque , deux soupes , trois bouillons*), les médicamens ne procurèrent qu'une selle, mais qui soulagea.

Le 13 (*eau bénite*, *tisane sudorifique*; *lavement anodin*, *thériaque*, *deux soupes*, *trois bouillons*), il vomit six fois dans la journée des matières vertes, amères, glutineuses, et fut huit fois à la selle ; cela le fit beaucoup souffrir de tranchées : il dormit la nuit, et eut peu de coliques.

Le 14. (*tisane sudorifique-laxative, tisane sudorifique-simple*, *les deux lavemens*, *thériaque*, *un quart*, *une tasse.*) Le matin, il étoit très-foible, et se trouvoit fort soulagé : trois selles ; les urines n'étoient plus douloureuses.

Le 15 (*purgatif des peintres*, *tisane sudorifique*, *lavement anodin*, *un quart*, *une tasse*), il alla cinq à six fois à la selle ; du reste, il n'avoit plus de coliques : convalescence.

On continua le traitement encore quatre jours, et le malade sortit le 19 floréal, très-bien guéri.

Analyses.

Les *urines* de cet homme, mises soigneusement à part pendant les trois premiers jours, ont été traitées par l'hydro-

sulphure d'ammoniaque, moyen capable de découvrir la plus légère portion de plomb, s'il en eut existé : ce réactif ne donna pas le plus léger nuage, ni n'opéra aucun changement dans l'urine ; ce qui me fit reconnoître qu'elle n'en contenoit pas un atôme. On pourroit peut-être dire qu'il s'étoit précipité dans le vase ; mais j'ai eu soin d'essayer la liqueur avant qu'il y eut le moindre dépôt. Enfin, si l'on objectoit que le plomb a pu n'être dans les urines que passé ce troisième jour, je répondrois que cela n'est pas probable, puisqu'à cette époque il n'y avoit plus de douleur à la vessie non plus qu'au passage des urines, et que tout étoit rentré dans l'état de santé. L'expérience comparative faite sur les urines d'un adulte sain, n'a pas donné plus de résultat ; d'où je conclus que les urines des gens attaqués de la colique métallique, ne tiennent pas la moindre quantité de plomb, et qu'elles sont en tout semblables à celles rendues en santé ; d'où je conclus encore qu'elles n'en contiennent chez aucuns de ceux qui sont pris de cette maladie, puisqu'ici les urines sortoient avec douleur : ce qui sup-

pose que la cause étoit plus active que dans d'autres cas, où elles s'écoulent naturellement.

Les *excrémens* laissés dans un même vase jusqu'au milieu du huitième jour de la maladie, époque où la médecine avoit déjà fait tout son effet, et où le malade n'éprouvoit plus de douleurs, pesoient environ six livres (1) : ils furent mis dans un grand creuset de Hesse, placé au milieu des charbons ardens : par l'action d'un feu continué trois heures de tems, ils furent réduits en un charbon assez compact et peu brillant. Ce charbon incinéré, a produit quarante-quatre grains de cendre : quatre onces d'eau distillée versées dessus, ont donné un liquide clair, diaphane, sans odeur, et d'une saveur légèrement salée ; elle n'a point verdi le syrop de violette. Cette eau, évaporée dans une capsule, a donné douze grains de muriate de soude pur. Après ce lavage à l'eau distillée,

(1) Cette analyse a été faite conjointement avec le cit. Baruel, préparateur de chimie à l'Ecole de médecine, et pharmacien à la Charité.

la cendre fut mise en digestion avec de l'acide nitrique affoibli et bouillant : la liqueur passée, il est resté sur le filtre six grains un quart d'une poudre composée d'une portion de charbon non-décomposé, et d'alumine provenant du frottement d'une spatule de fer avec laquelle nous avions gratté le creuset. Nous versâmes goutte à goutte de l'hydro-sulphure d'ammoniaque, qui donna lieu à un précipité noir-jaunâtre : ce précipité, mis dessus un filtre, fut bien lavé et séché ; il avoit, après sa dessication parfaite, une couleur jaune-verdâtre. Nous avons de nouveau dissout dans l'acide nitrique cette poudre desséchée : la liqueur filtrée étoit transparente, et il resta sur l'entonnoir un peu de soufre. Voulant reconnoître si cette liqueur contenoit du plomb, nous y ajoutâmes quelques gouttes d'acide sulphurique; il se rassembla aussitôt un dépôt blanchâtre, qui nous fit croire quelques instans à son existence : nous mîmes ce précipité sur un filtre, et nous le lavâmes avec de l'eau distillée ; la liqueur d'où nous avions séparé cette substance, donna par le prus-

siate de chaux, un peu de prussiate de fer, dont la base venoit probablement du frottement de la spatule de fer contre les parois du creuset : le précipité resté sur le filtre étoit blanchâtre et luisant; traité par l'acide sulphurique en excès, il s'y est dissout. La liqueur fut partagée en deux portions : l'une traitée par l'hydro-sulphure d'ammoniaque, n'a plus donné qu'un précipité blanchâtre, lequel n'étoit que du soufre chassé par un excès d'acide contenu dans le nitrate de chaux; l'autre portion, traitée par l'oxalate d'ammoniaque, a procuré un dépôt blanc d'oxalate de chaux : d'où nous conclumes que ce précipité blanc occasionné par l'acide sulphurique, n'étoit qu'un sulphate de chaux et non de plomb : pour nous en assurer encore davantage, nous rassemblâmes tous nos précipités; nous les fîmes sécher, et nous cherchâmes à les fondre au milieu d'un charbon creusé convenablement et à l'aide du feu d'un chalumeau : nous ne pûmes d'abord y parvenir; il fallut y ajouter quelques grains de borate de soude; après le boursoufflement de ce fondant, il se forma un bouton grisâtre ; lorsqu'il fut ré-

froidi, nous le prîmes ; il étoit assez léger : sa cassure étoit poreuse et blanchâtre, son goût salé, etc. ; en un mot, nous ne pûmes reconnoître aucunes traces d'un métal.

On peut donc affirmer que le plomb n'existe point dans les premières voies des gens attaqués de coliques métalliques. Nous étions ici dans les conditions les plus favorables pour l'apercevoir, et la précision de nos procédés n'eut pas permis qu'il nous échappât : aussi notre conclusion est-elle d'une exactitude rigoureuse (1).

Je prévois bien qu'on pourra m'objecter qu'à la vérité le plomb n'existe pas dans les premières voies, mais qu'il habite dans les secondes, et que c'est à l'instant de son intromission dans les vaisseaux absorbans, qu'il cause ses ravages et produit la colique

---

(1) Dubois (an sectio venæ, etc. ?) affirme que les métaux conservent leur nature métallique et leur pesanteur dans les organes. Il dit que les particules agissent alors sur les nerfs comme des pointes de coins, et que les purgatifs qui secouent fortement les intestins, font quitter les particules métalliques, comme la poussière abandonne une couverture que l'on bat.

métallique (1) ; je n'ai qu'une réponse à faire à cet argument : si le plomb est dans les secondes voies lorsqu'il cause la colique métallique, il en est dehors lorsqu'elle n'existe plus ; il en est donc expulsé alors : or, ce ne peut être que par deux voies, ou par les excrétions, ou par la transpiration insensible. Je pense avoir démontré que ce n'est pas par les urines, les excrémens, etc. ; je pense encore moins que ce soit par la transpiration : effectivement, comment supposer que des molécules métalliques vont enfiler les innombrables ramifications des absorbans et des exhalans ; qu'elles vont être portées plutôt à la peau que dans toute autre partie du corps ? D'ailleurs, quelle force les fera voyager ainsi ? quel guide les conduira de cette façon ? etc. Je sais bien que certains virus sont voiturés, pour ainsi dire, par la peau, comme le vérolique par exemple ; mais il y a loin entre

---

(1) Van-Swieten ne croit point à cette introduction, lorsqu'il dit (Comment. tom. 1 pag. 80) : *Non tam facilis ingressus acrium in minima vasa, ac crediderunt multi.*

un être fugace, que nos sens ne peuvent mesurer, et une substance métallique, qui est par sa nature essentiellement la plus pesante de tous les corps. Dira-t-on que le plomb est dissout par les parties salines de nos humeurs, et qu'il n'est plus susceptible d'être ramené à l'état métallique? Mais j'en reviendrai encore à ma réponse : cette combinaison est donc sortie de notre corps, puisqu'elle ne cause plus les maux qui constituoient la colique métallique; or, si elle en est sortie, elle est toujours susceptible d'être appréciable par les agens chimiques : à moins encore qu'on ne veuille expliquer la cessation de la maladie, en disant que les médicamens qui procurent la guérison, amènent un changement tel dans les molécules metalliques, qu'elles ne sont plus susceptibles de nuire à la santé; argument pitoyable, à mon avis, puisqu'il faudroit admettre des amas de ces composés dans nos humeurs, chez les gens surtout qui ont eu vingt-huit et trente fois la colique métallique (1).

---

(1) On pourroit encore tirer un autre argument,

§. III.

Du Diagnostic de cette maladie.

D'après l'exposé des symptômes que nous avons donné de cette maladie, nous avons peu de chose à ajouter pour compléter son diagnostic.

Il faut d'abord constater que le malade s'est exposé à une des causes occasionnelles dont nous avons parlé; ainsi, il sera d'un état où l'on employe le plomb, ou bien il se sera exposé aux influences de ce métal, ou il aura pris des boissons où celui-ci sera dissout; ensuite l'invasion aura été marquée par les phénomènes que nous avons indiqués; ce malade éprouvera des coliques, son ventre sera plus ou moins rétracté, il sera sans fièvre, il y aura une constipation notable; son sommeil, son appétit seront

c'est que malgré que l'analyse ne puisse retrouver le plomb, il n'en existe pas moins dans l'économie. Pour toute réponse, je prie ceux qui me feroient cette contestation, de vouloir s'en entendre avec les auteurs de chimie.

beaucoup diminués, sinon tout-à-fait nuls, etc. Si la maladie a dégénéré en paralysie, on la reconnoîtra aux caractères que nous en avons tracés ; on la distinguera de la paralysie apoplectique, en ce qu'elle aura été graduée, et en ce que les membres auront d'abord été lourds, pesans, tremblans et mal assurés : la profession du malade et les coliques antécédentes ne laisseront aucuns doutes à ce sujet.

---

§. IV.

Du Pronostic.

Le pronostic de cette maladie est en général fort heureux : M. Dubois dit que dans les douze cents que le docteur Burette ou lui, ont traités dans l'espace de vingt-trois ans, ils n'en ont perdu que vingt ; sur les mille sept cent cinquante-cinq que Gardanne a observés pendant douze ans, il en est mort soixante-quatre ; M. Doasan en a observé cinquante-trois, sur lesquels il n'en a perdu qu'un. Certes, peu de maladies, même parmi les plus simples, ont une terminaison aussi

heureuse ! Dehaën, il est vrai, en a perdu quatre sur dix-huit, mais il est à remarquer qu'il employoit la méthode anti-phlogistique, méthode qui n'est pas la plus propice, comme l'expérience l'a démontré.

Les malades qui périssent, sont ceux qui arrivent à un état extrêmement grave, étant en général déjà vieux, ou lorsque la maladie est compliquée d'une fièvre de mauvais caractère, ou bien par un défaut dans le régime.

L'âge du sujet, son tempérament, le degré ou la force de sa maladie, éclaireront suffisamment pour porter un pronostic sûr. Cependant, il est hors de doute que quelquefois des malades, dont on espéroit bien, sont morts, tandis que d'autres, dont on n'attendoit plus rien, ont survécu. J'ai vu un malade venir à la Charité avec une colique compliquée de fièvre adynanique : il fut plusieurs jours à toutes extrémités; cependant peu-à-peu il revint et il est sorti bien guéri.

James (1) parle d'une maladie causée par la vapeur des métaux, laquelle, selon lui, est une véritable colique métallique, qui

(1) Dictionnaire de médecine, tom. 2, pag. 837.

est presque toujours mortelle. Propablement il y a dans cette vapeur des exhalaisons arsénicales qui produisent cette fâcheuse affection.

Au surplus, les complications de cette maladie font varier le pronostic ; la plus fâcheuse est l'état adynamique ou ataxique ; la moindre, l'embarras gastrique. Huxham dit que la colique du Devonshire a fait périr peu de monde, tandis que Citois assure que celle de Poitou en a fait mourir beaucoup.

TROISIÈME SECTION.

TRAITEMENT.

MALGRÉ les nombreux moyens proposés et employés contre la colique métallique, on peut cependant réduire à deux tous ceux dont on s'est servi : le premier consiste dans ce que l'on a appellé la *méthode anti-phlogistique*, ou adoucissante ; et le second, la méthode forte, ou drastique, vulgairement nommé le *traitement de la Charité.*

§. Ier.

Du Traitement Anti-Phlogistique.

Le traitement anti-phlogistique a été proposé par Dehaën, dans une brochure publiée en 1745, à La Haie, sur la colique métallique (1). Ce n'est pas qu'avant lui

(1) Si la méthode de Dehaën ne vaut rien, ses motifs sont louables. En parlant de la méthode anti-phlogistique, il dit : *Si certa esse probetur ob lænitatem præferenda erit.*

quelques-uns des médecins qui ont parlé de cette maladie, ne l'eussent employé; mais c'est Dehaën qui, le premier, a prétendu que lui seul étoit convenable. Dans la suite, ayant eu connoissance de la thèse de Dubois, publiée en 1751, il ne revint nullement sur son compte; il dit, dans son *Ratio medendi*, en parlant de la méthode par l'émétique (tom. 1, p. 297.) : *Methodus ergo pro vomitoria curandi infelix esse potest, potest multos levare, at vero a relapsu non præservare.* Les prétendues rechutes dont Dehaën veut parler là, sont causées parce que les ouvriers reprennent leur état, continuent de s'exposer aux causes occasionnelles; mais il est de fait que tous ceux qui ont été guéris à la Charité, et qui ont quitté leur état, n'en ont jamais été attaqués de nouveau. Je n'ai vu qu'un seul homme qui en fut repris sans avoir recommencé son ouvrage (Observation 2); mais il avoua lui-même qu'il étoit sorti avant que le traitement fut fini, étant impatient de retourner chez lui, ce qu'il fit aussitôt qu'il fut soulagé.

Dans les observations que nous a laissé

Dehaën, nous voyons que ses cures ont été, en général, fort longues; que plusieurs n'ont point guéris, et qu'il en est périt un peu moins d'un quart (2/9). Certes, si l'esprit de système n'eut pas fasciné ses yeux, il les eut ouvert sur l'avantage d'un autre procédé où les guérisons sont franches, et où le nombre des morts ne va pas au quarantième. Je vais rapporter plusieurs observations qui prouvent le danger de l'emploi de son moyen; le moindre inconvénient qui en résulte est que quand, éclairé sur son insuffisance, on veut recourir à l'autre, ce dernier est ordinairement plus long, que lorsqu'on a commencé par-là.

VINGTIÈME OBSERVATION.

Charles-Etienne GAUTIER, lapidaire, âgé de 56 ans, travaillant à cet état depuis l'âge de 11 ans, n'avoit jamais éprouvé de coliques métalliques, ce qu'il attribuoit à sa propreté; il n'avoit jamais été malade; il y a cinq mois il commença à ressentir des coliques; elles furent d'abord de peu de durée, ensuite continuelles: son ventre

se constipa ; il ressentit des douleurs dans les membres ; depuis six semaines, il vomissoit des matières vertes et amères, d'une odeur fétide, deux ou trois fois la semaine : depuis quinze jours, il avoit cessé tout travail.

Cet homme fut émétisé il y a deux mois, et en ressentit du soulagement ; depuis il fit un usage journalier de pastilles d'ipécacuana.

Il se présenta, le 18 germinal, dans l'état ci-dessus mentionné, sans fièvre, et ayant le ventre très-peu rétracté. Des circonstances particulières n'ayant pas permis qu'il fût examiné exactement, on crut que ce n'étoit que des coliques bilieuses. On lui prescrivit le petit lait édulcoré, une tisane de réglisse et un lavement.

Ce malade n'éprouva point de soulagement ; il se plaignoit d'avoir un *gateau* sur l'estomac, et de ne rendre que son lavement. Le peu d'excrémens qu'il rendoit étoit comme des crottes de brebis. On continua ces moyens pendant cinq jours : le malade, lassé de n'éprouver aucun soulagement, sortit de l'hôpital, non guéri.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION (1).

Cousin, peintre, âgé de 30 ans, éprouvoit depuis douze jours les symptômes avant-coureurs de la colique métallique : ce fut au bout de ce temps qu'il appela du secours. On commença par mettre la méthode anti-phlogistique en usage ; mais l'état du malade ne s'améliora pas. On en vint à tenter la méthode purgative, dont le malade se trouva mieux : on voulut entremêler ces deux traitemens ; toutes les fois qu'on donnoit les adoucissans, le malade alloit plus mal, et évidemment mieux quand il prenoit les purgatifs. Il fut guéri en dix-sept jours.

VINGT-DEUXIÈME OBSERVATION (2).

On administra à un plombier attaqué de la colique métallique, le tartre stibié ; il procura un peu de fièvre : on crut avoir

---

(1) Rapportée par M. Nicolaïs-du-Saulsai, médecin à Fougères. (Journal de médecine, année 1764, pag. 24).

(2) Gardanne, essai sur la colique métallique.

besoin de recourir aux calmans, aux adoucissans, aux anti-spasmodiques; le mal empira le même soir, et fit des progrès chaque jour : le malade mourut au bout de quelques jours.

L'observation 17 est encore une preuve de l'insuffisance de la méthode anti-phlogistique.

Tronchin a aussi conseillé la méthode émolliente (1). Il suffit de voir la critique qu'en a faite Bouvard, en 1758, pour voir l'abus de sa méthode. M. Vandermonde l'a critiqué aussi dans le Journal de Médecine de 1753, page 133. Tous deux en font une satyre amère. Bouvard va jusqu'à dire qu'à peine a-t-il vu des malades atteints de ce mal.

De tous ceux qui ont préconisé la méthode anti-phlogistique, Bordeu est celui qui a le plus écrit pour la défendre. Son plus fort argument est que la maladie étant inflammatoire, elle doit être traitée comme telle : il se fonde aussi sur les douleurs qu'é-

---

(1) Ce praticien ordonnoit aussi l'application de vésicatoires sur le ventre.

prouvent certains malades, et sur l'anxiété où ils sont, lors des exacerbations de la maladie. Il en apportoit encore pour preuve l'inspection cadavérique, qui lui avoit montré, disoit-il, les intestins plus ou moins phlogosés, gangrenés, etc. Nous prouverons ailleurs que cette affection n'est nullement inflammatoire. Je ne sais si Bordeu a été fort heureux dans sa pratique, en traitant la colique métallique à sa manière, ce que j'ai peine à croire, si je la compare à ce qu'elle a produit chez ceux qui ont voulu l'employer (1).

Hoffman, Astruc, Henkel, etc., sont aussi pour la méthode adoucissante : leurs raisons sont à-peu-près les mêmes que celles que j'ai déjà rapportées, et elles se réfutent de la même manière.

Au surplus, je dois ajouter que cette méthode adoucissante, émolliente, anti-phlo-

---

(1) Bordeu divise la maladie en trois périodes : dans la première et une partie de la seconde, il ordonne les anti-phlogistiques ; dans l'autre portion de la deuxième et la troisième, il ne nie pas que quelquefois les drastiques ne puissent être utiles.

gistique, catholique (*methodus catholica*), comme dit de Haën, consiste elle-même en purgatifs, plus doux à la vérité que ceux qui sont nécessaires pour opérer promptement et radicalement la cure. C'est à ces seules substances qu'on a dû les légers succès qu'elle a pu obtenir ; car si on s'en tient aux émolliens simples, on n'obtiendra aucun soulagement. Tous les médecins de la Charité ont même observé que quand le malade en avoit fait usage, avant de s'y rendre, leur traitement étoit plus difficile et plus long.

Ce traitement consistoit dans l'usage de la saignée, du petit lait, des purgatifs doux comme casse, manne, etc., etc. d'infusion de camomille, etc. et sur-tout d'opium. Luzuriaga employoit ce dernier à la dose d'un grain de trois heures en trois heures, répété jusqu'à ce que la douleur cessât, et que le malade fût endormi. Il prescrit de recommencer de la même manière, s'il se réveille avec de nouvelles douleurs. Il est certain que l'emploi de l'opium est avantageux dans cette maladie ; mais c'est uni aux purgatifs très-forts, et pour en suspendre, pour ainsi

dire, l'effet pendant la nuit. Effectivement les malades ont besoin d'être remis de la fatigue qu'ont pu produire les moyens mis en usage. Nous verrons plus bas qu'on l'emploie avantageusement de cette manière dans le traitement de la Charité.

C'est sur-tout l'administration de la saignée qui a excité le plus de dispute dans le traitement de cette maladie. Tous les partisans du traitement anti-phlogistique, tous ceux qui voyent dans cette affection une maladie inflammatoire, n'ont pas manqué d'en faire une condition essentielle : les personnes qui pensent autrement l'ont défendu. Entre cette prescription et cette proscription, quel parti prendre ? Celui que l'expérience et l'observation nous ont montré. Or, il est de fait que fort rarement elle est nécessaire, et qu'appliquée indiscrètement, elle est très-nuisible. Ce n'est tout au plus que chez des adultes éminemment replets, sanguins et attaqués de fièvre en même tems, qu'on peut en faire une légère : c'est l'opinion de Dubois et des médecins de la Charité, c'est-à-dire, de ceux qui sont les plus compétens pour juger semblable matière.

VINGT-TROISIÈME OBSERVATION.

Un plombier avoit déjà été attaqué trois fois de la colique métallique, et guéri à la Charité. Pris d'une quatrième, il voulut s'en faire traiter chez lui. La personne à qui il s'adressa, partisante sans doute du traitement doux, le fit saigner sept fois et prendre force adoucissans. L'insuffisance de ces moyens lui ayant fait ouvrir les yeux, elle voulut recourir à celui de la Charité; mais le malade mourut en arrivant dans cet hôpital, d'une hémorragie nasale (1).

Le traitement anti-phlogistique a pu être quelquefois utile dans la colique végétale, mais cela a pu provenir de sa nature particulière. Huxham cependant employoit un traitement presqu'analogue à celui de la Charité. Citois avoit déjà fait usage auparavant des purgatifs dans la même maladie. M. Bonté, qui a bien traité de cette maladie, recommande aussi fortement l'usage des purgatifs et même des drastiques.

---

(1) Gardanne, ouvrage cité.

§ II.

Du Traitement de la Charité.

L'hôpital de la Charité, fondé en 1602, par ordre de Marie de Médicis, fut gouverné par des Religieux qu'elle avoit amenés d'Italie. Ils apportèrent avec eux des recettes particulières avec lesquelles ils traitoient leurs malades. De ce nombre en étoit une, qu'ils nommoient *macaroni*. Ce remède étoit composé d'une partie de verre d'antimoine en poudre, et de deux parties de sucre (1). Quand on eut ensuite nommé des médecins pour traiter les malades, l'usage les força de se servir de certaines formules usitées dans l'hôpital. Le macaroni fut conservé, d'autant qu'il faisoit assez bien dans la maladie des peintres. Ce remède, dans la composition duquel les différens médecins varioient, soit pour la dose, soit pour les

(1) On peut voir dans la chimie de Lemeri, commentée par Baron, la manière de préparer ce médicament. Pag. 297.

additions, prit ensuite le nom *Mochlique de la Charité*, épithète consacrée aux émétiques et aux purgatifs qui agissent avec la plus grande violence. C'est sous ce nom que les auteurs en parlent ; mais il est difficile d'assigner à quelle époque il a été fixé dans l'état où nous le voyons aujourd'hui. Dubois (1), dans sa thèse imprimée en 1751, le rapporte à peu près tel qu'on s'en sert aujourd'hui. Je vais d'abord extraire du formulaire de la Charité les formules de ce traitement.

Le jour que le malade arrive, ou à la première visite du médecin, on donne le lavement purgatif des peintres (*œnema pictorum purgans*). Il est composé ainsi qu'il suit :

Prenez feuilles de séné, 4 gros.

Faites bouillir dans quantité suffisante d'eau.

Ajoutez à la décoction :

Sulfate de soude, 4 gros.
Vin émétique, 4 onces.

Dans la journée on donne l'eau de casse

---

(1) De colica, etc. Paris 1751.

avec les grains, *aqua cassiæ cum granis*, dont voici la recette :

Prenez	Eau de casse simple (1),	2 livres.
	Sel d'Epsum,	1 once.
	Emétique,	3 grains.

Quelquefois on ajoute :

Sirop de Nerprun,	1 once.
Ou Confection Hamech,	2 gros.

Le soir on donne un lavement anodin, *œnema pictorum anodinum*, fait avec :

Huile de noix,	6 onces.
Vin rouge,	12 onces.

On donne à l'intérieur un gros et demi de thériaque, dans laquelle on incorpore, suivant les circonstances, un grain et demi d'opium.

Le deuxième jour du traitement, on donne, le matin, l'eau bénite, *aqua benedicta*, qui consiste en :

Tartre stibié,	6 grains.
Eau tiéde,	8 onces.

---

(1) L'eau de casse simple se fait avec :

Casse en bâton, concassée,	1 livre.
Eau,	2 livres.

Faites bouillir.

à prendre en deux fois. Quand le malade a vomi, on lui donne, le reste du jour, la boisson suivante, qu'on appelle tisane sudorifique-laxative, *tisana sudorifera laxans*, qui se compose ainsi :

Prenez Gayac,
Squine,
Salsepareille, de chaque 1 gros.

Faites bouillir pendant une heure dans eau commune : 6 livres.

Réduisez à 4; ajoutez :

Sassafras, 1 once.
Réglisse, 1/2 once.

Faites bouillir légèrement, et passez.

Le soir, le lavement anodin, la thériaque avec l'opium, comme le premier jour.

Le troisième jour, on donne l'eau de casse, composée comme le premier jour, mais sans *grains ;* le lavement purgatif des peintres, la tisane sudorifique-laxative ; le soir le lavement anodin, et la thériaque avec l'opium.

Le quatrième jour, on donne le purgatif des peintres, *purgans pictorum*, ainsi fait :

Prenez	Infusion de Sené (1),	6 onces.
	Sulphate de soude,	1/2 once.
	Jalap en poudre,	1 gros.
	Sirop de Nerprun,	1 once.

On aide l'action du purgatif par la tisane sudorifique-laxative ; le soir, le lavement anodin, la thériaque et l'opium.

Le cinquième jour, le lavement purgatif, la tisane sudorifique-laxative, ou l'eau de casse sans les *grains* ; le soir, le lavement anodin, la thériaque, avec l'opium.

Le sixième, on donne le purgatif des peintres ; le reste comme le jour précédent.

Ordinairement les malades sont guéris après la seconde médecine : s'il est nécessaire, c'est-à-dire, si les douleurs subsistent encore, on la réitère, une, deux ou trois fois. La tisane ordinaire, pendant tout le traitement, est celle faite avec les quatre bois sudorifiques ; il faut insister sur son usage, même plusieurs jours après que le malade est guéri.

---

(1) Elle se fait avec 2 gros de sené et 8 onces d'eau, qu'on réduit à 6 par l'ébullition.

Remarques.

Ceux qui connoissent ce que Desbois-de-Rochefort a dit de cette colique, s'étonneront que le traitement ne soit pas le même que celui qu'il a décrit. J'ai transcrit celui dont on se sert actuellement à la Charité; il est plus simple et moins fort. (On ne se sert plus du vin émétique trouble, médicament toujours fort infidèle, qu'en lavement.) Il produit autant de bons effets, et fatigue moins que celui dont on se servoit alors.

Quoique nous ayons donné les doses comme si elles étoient invariables, on peut cependant les changer, selon le sujet que l'on traite et les variétés de la maladie; bien entendu que ce précepte est de rigueur, s'il y a complication grave : il faut alors suivre un traitement mixte, et qui s'adapte, autant que possible, aux deux maladies. Cependant il ne faut pas prendre ceci à la lettre; car tous les jours on a l'exemple, à la Charité, que quand la maladie qui complique n'est que légère, on peut passer par dessus et en faire abstraction. Le succès le plus complet a cou-

ronné plusieurs fois cette démarche, qui auroit pu paroître téméraire à des personnes peu accoutumées à voir cette maladie.

VINGT-QUATRIÈME OBSERVATION.

Un plombier, attaqué de la colique métallique, fut transporté à la Charité. L'émétique procura un vomissement considérable de sang, qui dura quarante-huit heures. Le médecin n'en continua pas moins le traitement le deuxième jour; ce qui eut du succès : l'hémorragie cessa; il guérit en vingt jours (1).

Quelquefois on est obligé de revenir à plusieurs fois au vomitif et quelquefois même on est obligé de doubler, de tripler la quantité d'émétique. Desbois-de-Rochefort (2) l'a donné jusqu'à dix-huit grains en une seule fois, sans accident. C'est une chose remarquable, que la dose d'émétique que l'on emploie à la Charité fait peu vomir dans certaines circonstances, et dans d'autres, le fait davantage. Je crois avoir

(1) Dubois, colica figul., etc.

(2) Matière médicale, tom. 1, pag. 302.

remarqué d'où cela vient : l'hôpital de la Charité est fourni d'eau par des tuyaux qui lui en apportent de la rivière ; mais souvent elle manque ; alors on a recours à des pompes qui entretiennent la maison, et l'eau qui en provient est employée à tous les usages. Je crois avoir remarqué, dis-je, que c'est dans cette dernière circonstance, que l'eau bénite fait moins vomir. J'ai cherché par l'analyse chimique, conjointement avec le citoyen Baruel, quelle pouvoit être la composition de cette eau, et voici ce que nous avons obtenu pour résultat.

Cent pintes de cette eau analysée convenablement, nous a produit :

Sulphate de chaux,	4 onces	» gros	36 grains.
Muriate de chaux,	4	1	»
Muriate de magnésie,	»	»	64
Carbonate de chaux,	1	»	52
	9	3	8

On voit d'abord quelle influence une pareille eau doit avoir sur l'économie en général. Pour notre objet, il suffira de remarquer que le seul sel en état de décomposer le tartrite antimonié de potasse, est le

carbonate de chaux. En ayant versé une dissolution un peu forte dans une de ce dernier sel, la liqueur se louchit notablement, ce qui nous fit conclure qu'une partie étoit décomposée.

Un fait à l'appui de mon opinion, c'est qu'en ville on ne peut pas employer l'émétique à si haute dose (1). Le professeur Leroux a déjà fait cette observation dans sa pratique. Il est revenu depuis à une diminution d'un tiers, dans la quantité d'émétique.

Il y a des circonstances, rares à la vérité, où les malades ne vomissent ni n'évacuent les purgatifs administrés : on emploie alors les bols purgatifs des peintres, *boli purgantes pictorum.*

Prenez	Diagrède,	10 grains.
	Gomme gutte,	12 Id.
	Résine de Jalap,	10 Id.
	Confection hamech,	1 gros 1/2.
	Sirop de Nerprun,	suffis. quantité.

(1) Je sais bien qu'en certains endroits on empoie l'émétique jusqu'à 20 et 24 grains; mais cela

On fait du tout douze bols que l'on prend de deux heures en deux heures.

Enfin, Desbois-de-Rochefort conseille, et je l'ai vu faire à la Charité, d'employer les purgatifs doux et les huileux, si rien ne procure d'évacuation, plutôt que d'accumuler drastique sur drastique.

Il n'est pas toujours nécessaire de tenir, rigoureusement et à la lettre, au traitement de la Charité : pourvu qu'on se serve d'une méthode évacuante, c'est le point nécessaire. Voici une observation qui m'est particulière, où je n'ai employé que l'émétique.

VINGT-CINQUIÈME OBSERVATION.

M. N***, pharmacien de Paris, tenant une fabrique de sel de Saturne, fut atteint d'une colique métallique au milieu de l'hiver dernier : ayant reconnu la maladie, je voulus commencer le traitement de la Charité, mais le malade vomissoit les tisanes;

---

dépend de l'oxide d'antimoine qui a servi à le faire. A Paris, où c'est le plus généralement le verre d'antimoine, on le donne à la dose de 1, 2 ou 3 grains.

l'émétique en lavage passoit seul. Je fus donc réduit à cet unique moyen; sa colique se termina en huit jours, après avoir pris environ quatre-vingts grains de tartre stibié, tant en boisson qu'en lavement.

Un jeune homme de la même maison, pris de la même maladie, fut guéri en quatre jours par le traitement de la Charité, malgré qu'il y eut un peu de fièvre, à laquelle je ne fis nulle attention (1).

---

(1) Dix-huit chiens sont morts successivement dans cette manufacture, par la vapeur des chaudières, où le sel est en évaporation, avec des phénomènes forts singuliers. Au bout de huit à dix jours, ils perdoient l'appétit, devenoient moro es, rendoient leurs excrémens plus difficilement. Cet état empiroit en peu de tems; ils pissoient des urines sanglantes; ils vomissoient aussi ce même liquide, et leurs excrémens en étoient teints. Enfin leur agonie étoit marquée par un tournoiement continuel, dans lequel ils expiroient, ayant le ventre applati latéralement, et étant, comme on dit, tout efflanqués. Le dix-neuvième fut plus heureux : pris de la même maladie, on lui administra beaucoup d'émétique, ce qui le tira parfaitement d'affaire; et maintenant, quoiqu'il y a plus de six mois de sa guérison, et qu'il soit soumis à l'influence des mêmes causes, il jouit d'une fort bonne santé.

Le traitement de la Charité a guéri des rétentions d'urines, des céphalées atroces, des difficultés extrêmes de respirer, des surdités, des cécités, etc, survenues à des gens exposés à l'influence du plomb.

Les enfans et les femmes, ne doivent être soumis qu'à une portion de ce traitement; c'est-à-dire, qu'on doit le fractionner pour leur usage.

Régime.

Le régime, pendant la maladie, consiste à suivre une diète rigoureuse tant que les coliques sont extrêmes; ensuite, et à fur et mesure qu'elles se relâchent, on donne de la nourriture. En ville, il faut employer le laitage, les huileux, en général une nourriture légère et de facile digestion; car l'estomac est porté naturellement, par son état de constriction, à ne l'opérer que laborieusement. Dans les hôpitaux, où il faut prendre ce qui se trouve, on en est quitte pour diminuer la quantité, ce qui revient à-peu-près au même, puisqu'il y a, dans les deux cas, moins de dépense des forces vitales de l'estomac (1).

---

(1) Théodoric - Pierre Caëls, dans un ouvrage

Réflexions sur le Traitement de la Charité.

Il est, je crois, inutile d'établir un parallèle entre les deux méthodes que nous venons d'exposer : il me suffira de dire que l'une est aussi sûre que l'autre est douteuse. Depuis cinquante ans, plus de trente mille personnes ont été traitées et guéries de cette maladie, soit à la Charité, soit à l'Hôtel-Dieu, ou dans Paris ; tous les malades bénissent un procédé qui les tire, en si peu de temps, des souffrances cruelles qu'ils éprouvent. On peut regarder ce moyen comme un véritable spécifique contre cette maladie et celles qui y ont quelques analogies. Si la méthode anti-phlogistique a compté des médecins de grande réputation parmi ses défenseurs, celle-ci en réunit encore davantage : Dubois, Stochusen, Wilson, Doasan, Combalusier, Bouvard, Glatigni, Stoll, Desbois-de-Rochefort, La-

---

intitulé : *de la Cure des maladies produites par les minéraux*, défend de donner du vin aux malades dans la convalescence de cette maladie : je n'y vois d'inconvénient que dans le cas où il seroit mauvais.

louette, Chirac, Gardanne, Corvisart, Leroux, Dumangin, etc. ont tous reconnu les avantages de cette méthode. Il est une remarque que l'homme impartial fera, c'est que ceux qui ont soutenu la méthode anti-phlogistique, sont presque tous reconnus pour des auteurs à systêmes; tandis que ceux qui la défendent, sont de vrais praticiens, qui en ont vu les bons effets, et qui n'ont pu s'empêcher de se rendre à l'évidence. Ceux qui en douteroient encore pourroient se transporter à la Charité, ou faire usage de la méthode dont nous parlons, dans leur pratique; nous sommes persuadés qu'ils reviendront bientôt de l'erreur où auroient pu les induire des auteurs sur lesquels ils croyoient pouvoir compter.

---

§. III.

Du traitement à employer lors de certaines terminaisons.

Il convient, je crois, de parler des moyens à employer lorsque la colique a dégénéré en l'une des maladies dont nous avons parlé;

c'est-à-dire, dans une sorte de marasme, ou dans la paralysie.

Dans le cas de marasme, je pense qu'il faut faire abstraction de la cause qui a pu y donner lieu et pourvoir au présent : ainsi on tâchera de reconforter le malade par les moyens employés en pareil cas ; c'est-à-dire, par les toniques et les fortifians. Les alimens nourrissans et succulans, les amers, les vins généreux, un air salubre, etc. sont ici très-indiqués, et doivent être fort utiles au malade. Si par ces secours on parvient à le refaire, il faut pourvoir bien vîte à détruire la cause qui y a donné lieu; c'est-à-dire, qu'il faut faire le traitement de la Charité, comme si le malade avoit la colique métallique, ou le recommencer si on l'avoit déjà employé infructueusement.

On s'est un peu plus occupé du traitement de la paralysie qui succède à la collique métallique ; presque tous les médecins qui ont traité de cette maladie, ont indiqué les moyens convenables. Lorsqu'elle est ancienne et forte, elle résiste quelquefois à tous les moyens mis en usage ; mais aussi quelquefois l'art en triomphe, sur-tout si

elle est récente et peu intense. A la Charité on fait usage des sudorifiques, pour base du traitement; les malades sont tenus constamment à la tisane des quatre bois; on leur fait faire usage aussi de potions anti-spasmodiques; quelquefois on leur donne l'extrait de genièvre; on a même été quelquefois jusqu'à un traitement analogue à la colique métallique, et on a eu quelques exemples de réussite : on ne doit se déterminer à ce moyen que dans le cas où la maladie est récente et où la métastase vient de s'opérer. En général, cette maladie est fort longue à guérir, comme nous l'avons déjà observé, et il ne faut pas moins, quelquefois, que plusieurs mois. Astruc conseille la saignée dans cette paralysie, dans le dessein de dégorger le cerveau comme dans certaines paralysies. Bordeu renchérit encore sur cette opinion; mais en se ressouvenant du système favori de ces deux médecins, on ne sera pas étonné de ce procédé, que tous ceux d'aujourd'hui blâment fortement. Il n'est pas nécessaire d'indiquer les remèdes propres à employer dans le cas de complication de la paralysie avec des affections graves, il faut suivre

alors les symptômes à fur et mesure qu'ils se présentent, et aller, pour ainsi dire, au jour le jour.

Il est un autre moyen qui a été indiqué et employé contre la paralysie en général, et en particulier contre celle causée par le plomb ; je veux parler de l'électricité. Dehaën (1) est, je crois, le premier qui l'ait employé conjointement avec les remèdes indiqués.

Voici ce que dit, à ce sujet, Vantroostwyk (2) : « Quelqu'en soit l'origine, l'électricité possède certainement le pouvoir de guérir cette paralysie ; soit, dans le cas où elle auroit eu lieu par une espèce de métastase, causée par la force dispulsive, répulsive et diaphorétique, par laquelle la matière morbifique se détache et est portée hors du corps; soit, qu'elle ait lieu par l'affection du grand sympathique, par l'irritation qu'elle cause sur une partie fort éloignée du nerf affecté; mais qui cependant affecte toujours ce nerf jusqu'à son origine, et qui

---

(1) Ratio medendi, tom. 1, chap. 28.

(2) Ouvrage cité, pag. 226.

peut, par conséquent, rétablir l'énergie qui s'y trouvoit ».

Les physiciens qui se sont occupés des applications de la physique à la médecine, ont tous vanté ce moyen. Jallabert (1), Bonnefoi (2), chirurgien à Lyon, Louis (3), Mauduit, Sigault-de-Lafond (4), l'ont employés avec succès. Ce dernier rapporte vingt-trois cas de paralysie, guéris par ce moyen, dont plusieurs étoient causées par le plomb. Il est certain que ce moyen, quoiqu'en ait dit Franklin (5), est quelquefois très-heureux et presque toujours efficace. Bonnefoi a remarqué que dans les paralysies accompagnées de perte de sentiment, l'électricité rend toujours le sentiment, mais pas toujours le mouvement. On peut voir dans les différens auteurs que j'ai cités, des observations

---

(1) Expériences sur l'électricité, Genève, 1747.

(2) Application de l'électricité à l'art de guérir. 1782.

(3) Mémoire sur l'électricité, 1749.

(4) De l'électricité médicale.

(5) Lettres sur l'électricité. Ce savant assure n'avoir pu guérir aucune paralysie. Il paroît que cela tenoit à sa manière de fournir l'électricité.

de guérison ; la plus singulière est celle d'un homme de soixante ans, qui fut attaqué d'une paralysie complette des membres supérieurs, et dont parle Vantroostwyk.

VINGT-SIXIÈME OBSERVATION.

Un particulier fut pris de la colique métallique : après avoir fait usage de *médicamens* pendant six mois, les coliques diminuèrent à la vérité, mais il survint une paralysie des bras. On l'électrisa, et on lui fit prendre à l'intérieur la teinture de rhubarbe pour tarir le peu de douleurs qui lui restoient. Après sept séances, le mouvement revint aux doigts ; après cent vingt, il pouvoit porter un verre à la bouche ; il fut guéri après deux cent seize : il recevoit à chaque, entre huit cents et mille petites secousses. « C'est, ajoute l'auteur, un modèle de persévérance dont on trouvera peu » d'exemple ». On pourroit ajouter aussi que peu de physiciens eussent eu la patience de pousser l'expérience jusqu'à sa fin.

Plusieurs médecins français ont adopté le procédé de Dehaën. Sauvages (1) et Gar-

(1) Nosol. méth.

danne (1) l'ont emploié tous les deux, et ils rapportent des observations où ce moyen leur a réussi. Quand on se décide à se servir de l'électricité, ce doit être d'une manière à ne point trop fatiguer le malade, et il faut en continuer l'exercice long-tems : on choisira entre le bain, la pointe, l'étincelle et les commotions. Généralement les moyens foibles conviennent mieux, soit au malade, soit à la maladie. Je ne dois pas céler, en finissant cet article, que l'électricité a été quelquefois plus nuisible qu'utile. Dans les deux dernières observations de traitement de la paralysie par l'électricité, que rapporte Sigault-de-Lafond, les malades ont plutôt empiré que guéri ; et plusieurs autres observations consignées dans les auteurs, viennent à l'appui de celles-ci.

Parlerai-je de l'emploi du galvanisme dans la paralysie métallique ? Outre qu'il a été encore fort peu tenté, les essais qu'on en a faits n'ont point été heureux. L'état d'un peintre paralytique qu'on soumit,

---

(1) Essai sur l'électricité et la colique métallique.

à la Charité, à son influence, fut plutôt aggravé qu'adouci. Je ne veux pas cependant dire que toujours il doit opérer ainsi; c'est à l'expérience et à l'observation ultérieures à nous éclairer sur l'usage qu'on pourroit en faire.

Enfin, un dernier moyen qu'on a employé contre la paralysie métallique, c'est l'usage des eaux minérales sulphureuses. M. Bonté les a fortement conseillées pour celle qui survient à la suite de la colique végétale : les eaux thermales, selon lui, valent mieux. Il cite la guérison de plusieurs personnes qui avoient fait usage de celles de Bagnolles, près d'Argentan. Quelques auteurs parlent encore de l'avantage qu'on retireroit des eaux minérales ferrugineuses; mais les premières sont incomparablement meilleures. Voici ce que m'a communiqué à ce sujet mon ami le cit. Aguiard, médecin espagnol : « Un grand nombre de peintres employés dans les arsenaux du port de Ferrol, en Espagne, sont journellement atteints de la colique de plomb; quelquefois cette maladie est suivie de paralysie et autres symptômes ner-

veux, le plus souvent des mains et des bras. Conduits à l'hôpital militaire, on leur faisoit jadis le traitement anti-phlogistique, et presque toujours infructueusement. Dans l'année 1793, M. Bousquet, médecin en chef de l'armée espagnole, engagea les médecins de l'hôpital à faire transporter tous les malades atteints de paralysies, provenant de la colique, à un village voisin, et dans lequel il y avoit des sources d'eaux sulphureuses, dans l'intention de leur faire respirer l'air de la campagne, plutôt que de les obliger à se baigner. Le desir de trouver quelque soulagement, stimula les malades à faire usage de ces eaux, non-seulement en s'y baignant, mais même en en buvant : le succès fut si heureux, qu'aujourd'hui on y envoie dans le début de la maladie, sans presque ordonner aucun médicament ».

On voit, d'après cette réussite, que dans tous les lieux voisins des sources sulphureuses, on ne doit pas négliger d'en faire usage. Les riches pourront y aller exprès, et choisiront parmi celles de Barrège, des Eaux-bonnes, d'Aix-la-Chapelle, de Cau-

terets, etc., selon qu'ils en seront plus ou moins près.

Il est évident que l'on peut cumuler plusieurs traitemens ensemble, et cela avec avantage : par exemple, en usant de l'électricité, on peut prendre à l'intérieur les sudorifiques, etc.

On a conseillé de favoriser l'usage des moyens dont nous venons de parler, par un exercice modéré, des frictions (1) : l'équitation sur-tout a été recommandée par plusieurs auteurs ; un air pur, etc., en un mot, un usage bien entendu des ressources de l'hygiène.

---

§. IV.

Traitement préservatif.

S'il est utile de savoir traiter la colique métallique, il ne l'est pas moins de savoir s'en préserver. Malheureusement toutes les précautions qu'indiquent les auteurs, ne

---

(1) James, Dictionnaire de médecine, tome 3, pag. 694, conseille les frictions faites de graisse humaine.

servent souvent qu'à montrer leur insuffisance. Je vais indiquer celles qu'on a recommandées.

La propreté est la précaution la plus essentielle. Il est d'observation que les ouvriers mal-propres sont plus fréquemment pris de la colique métallique, que ceux qui ne le sont pas. J'ai vu un ouvrier qui eut cette maladie peu d'années après avoir travaillé comme potier de terre, être ensuite trente ans sans l'avoir, pour avoir pris des précautions pendant ce temps (Observ. 22).

Ainsi on recommandera aux ouvriers de se laver les mains avant de manger, de se nétoyer la figure tous les matins avant de prendre l'ouvrage, de se rincer fréquemment la bouche avec de l'eau fraiche ; ils boiront des liquides émolliens ou adoucissans, comme du lait, des décoctions mucilagineuses, etc. Il faudroit aussi tenir le ventre libre : c'est une précaution essentielle, et à laquelle les ouvriers doivent faire la plus grande attention : pour cela ils prendront de tems en tems des lavemens simples, qu'ils pourront même rendre purgatifs s'ils sentoient un peu de consti-

pation. Leur régime devra être de facile digestion, principalement pris des végétaux. Ils ne doivent boire que modérément du vin, et sur-tout qu'il ne soit point aigre; car on a remarqué que dans cet état il dissolvoit mieux le plomb, que lorsqu'il étoit de bonne qualité. Dehaën recommande les alimens gras et les huileux. Il dit que dans une mine où les ouvriers étoient fréquemment attaqués de la colique des fonderies, ils en sont presque délivrés depuis treize ans, par cette seule précaution. Une attention sage, c'est de ne point travailler à jeûn; car il est bien reconnu qu'alors le systême absorbant, agit avec plus de force tant intérieurement qu'extérieurement, que dans le cas contraire. Rien n'est meilleur pour préserver de la colique métallique, disent Henkel et Hoffman, que de prendre tous les matins, à jeûn, un bouillon gras. Il ne faut boire que des eaux saines, et qui n'aient pas séjourné dans des vases de plomb aérés; enfin il faut éviter, autant que possible, toutes les causes qui peuvent y donner lieu. Henkel recommande aux fondeurs d'avoir des fourneaux bien aérés, avec des chemi-

nées qui tirent bien ; de ne point dormir dans l'endroit où l'on fond, et de ne point trop parler ; il leur défend les viandes salées, et leur permet l'eau-de-vie, pour qu'elle dulcifie, dit-il, les sels âcres (du plomb apparament) par sa partie huileuse, et l'usage de la pipe, pour ceux qui sont d'un tempérament phlegmatique. Ce dernier moyen est aussi usité en Angleterre, par tous ceux qui sont susceptibles d'être atteints de coliques métalliques.

Mais toutes ces précautions qui, si elles n'empêchoient pas la colique métallique, la rendroient peut-être plus rare, sont bien loin d'être mises en usage par les ouvriers : les uns veulent braver la maladie, et auroient honte de prendre des précautions ; les autres s'en dispensent par nonchalance ou insouciance sur leur état : aussi, après avoir essuyé plusieurs coliques, la plupart quittent un métier où l'on est sujet à de si rudes épreuves, et quelques-uns périssent par la succession des maladies, ou la gravité de celles qu'ils ont négligées.

QUATRIÈME SECTION.

CLASSIFICATION DE LA MALADIE.

La classification d'une maladie, ou le lieu qu'elle doit occuper dans un cadre nosologique, ne fait rien à son traitement : cependant il est bon, pour mettre de l'ordre dans ses idées, de savoir où on peut rapporter une affection quelconque; c'est pour ainsi dire le complément de la science. Or, pour parvenir à ce but, relativement à la colique métallique, je crois qu'il est nécessaire de bien connoître sa nature. Pour cela, nous allons, 1°. montrer qu'elle diffère de la colique végétale; 2°. voir ce que l'inspection cadavérique nous offrira; 3°. discuter quelle est la partie du tube intestinal qui est le lieu affecté; 4°. démontrer qu'elle n'est point inflammatoire. Ces quatre points examinés, nous serons, ce me semble, assez éclairés pour pouvoir prononcer avec quelque certitude.

§. I[er].

Différence de la Colique métallique d'avec la Colique végétale.

Je crois avoir assez détaillé ailleurs les signes et les caractères propres à la colique métallique, pour n'être point obligé d'y revenir ici ; il me suffira de tracer ceux qui caractérisent la colique végétale. Si les auteurs, qui ont traité de cette maladie, eussent rapporté des observations particulières, il ne me seroit nécessaire que de les rapporter ici pour pouvoir les opposer aux autres ; mais c'est à quoi aucun n'a pensé, se contentant tous de donner des descriptions générales ; cependant, elles seront encore suffisantes pour prouver aux plus incrédules que ce sont deux maladies différentes. Je vais extraire de Citois, Huxham et Bonté, la description qu'ils en donnent.

Citois (1). Invasion subite, pâleur de la face, froid des extrémités, langueur des

(1) De novo et populari apud, etc.

forces, inquiétudes d'esprit, anxiétés du corps ; lypothimies, ou fréquentes cardialgies, nausées continuelles ; vomissemens d'une bile porracée et érugineuse, qui, s'ils ne s'appaisent pas sont suivis de hoquets fréquens et très-fatiguans ; soif inextinguible ; strangurie fâcheuse et comme calculeuse ; ardeur aux hypocondre ; quelquefois point de fièvre, mais le plus souvent fièvre lente ; symptômes les plus cuisans, douleurs aiguës et violentes à l'estomac, aux intestins, aux lombes, aux régions iliaques, aux aînes, affectant quelquefois toutes ces parties en même temps, et avec la même violence, et quelquefois une seule ; souvent, sur-tout dans le commencement, déjections fréquentes, le plus souvent avec tenesme ; tantôt le mal faisant des progrès, picotement aux mamelles, à toute la poitrine, quelquefois aussi aux cuisses et à la région sacrée ; d'autres fois, douleurs atroces à toute la plante des pieds, et alternant avec la douleur du ventre.

Lorsque cette maladie ne guérit pas, elle se termine par des paralysies, précédées, chez la plupart, de convulsions épileptiques

qui s'annoncent par une cécité de quelques heures, et dure quelquefois pendant sept jours, ou par une foiblesse extrême dont on ne revient qu'avec beaucoup de temps : la maladie ne cède tout-à-fait que par un flux de ventre, ou un écoulement abondant d'hémorrhoïdes supprimées.

Huxham (1). La colique du Devonshire qu'à décrite cet auteur, est une véritable colique végétale. Voici sa description succinte. Elle eut lieu en 1724, et frappa particulièrement le bas peuple : elle commençoit par un serrement d'estomac, ensuite douleur vive à l'épigastre, pouls foible et inégal, sueur un peu froide, langue enduite d'une mucosité verdâtre ou jaune; haleine très-fétide, puis vomissement considérable d'une bile quelquefois très-verte, quelquefois noire ; cette substance excorioit quelquefois le gosier et l'œsophage par son âcreté, ce qui lui donnoit l'apparence sanguinolente et rendoit la déglutition douloureuse; après deux à trois jours, le ventre se resserroit au point de ne pouvoir être

(1) Colica dammoniorum.

évacué par les purgatifs les plus violents, ni les clistères les plus forts ; les premiers étoient vomis, et les autres rendus sans excrémens.

Le vomissement étant un peu diminué, le malade sentoit une douleur très-violente vers le nombril, les lombes et le rachis, ce qui simuloit une néphrétique, d'autant plus qu'il survenoit quelquefois une suppression d'urine et une envie continuelle d'uriner, avec pesanteur au périné ; l'urine étoit chargée et déposoit une matière floconneuse, rouge et souvent verdâtre. Dans le plus grand nombre des malades, le ventre étoit énormement distendu et dur ; chez un petit nombre, rétréci : souvent douleur fixe, brûlante dans l'hypocondre droit, où il y avoit dureté et quelquefois tumeur ; battement considérable et incommode dans la région épigastrique ; tant que le ventre fut irrité, ce qui étoit rare, ou qu'il l'étoit par des purgatifs, les malades rendirent des excrémens très-durs de couleur verte, tirant sur le noir et ressemblant à des crottes de brebis ; mais après deux à trois déjections, ils étoient verds ou noirs, quelquefois teints de sang et exci-

tans des épreintes ; tout-à-coup le ventre se resserroit ; quelques heures après, en le sollicitant par un médicament, il sortoit des excrémens ronds et très-durs.

Bien loin de diminuer, la maladie alla en augmentant ; le ventre fut moins douloureux à la vérité, mais la peau resta d'une si grande sensibilité, que le moindre toucher l'augmentoit beaucoup ; les douleurs gagnèrent le rachis, les épaules, entre les omoplates, les bras, les articulations et priva les mains de mouvement ; elle tourmenta aussi les cuisses, les jambes et le milieu des os, à l'instar des douleurs vénérienne : lorsque la douleur passoit des intestins aux membres, il survenoit un peu de fièvre et même quelquefois délire ; les urines étoient limpides, les coliques suspendues quelquefois pendant plusieurs jours, se renouveloient au froid le plus léger, ou après avoir bu du cidre ou de la bierre.

M. Bonté (1) divise les symptômes de la colique végétale qu'il a observés à Coutances,

---

(1) Journal de médecine, année 1763.

en ceux de l'invasion, ceux de l'état et ceux du déclin.

Invasion. Lassitude, découragement, digestions imparfaites; visage perdant son coloris naturel, devenant pâle, plombé, jaunâtre; nausées et pesanteur d'estomac; douleurs vives de l'abdomen, avec engourdissement dans une de ses régions; foiblesse dans les jambes, pouls dur, inégal; langue sale, blanchâtre; vomissement fréquent de matières glaireuses, verdâtres; constipation.

Etat. Douleurs extrêmes dans le ventre; agitations; abdomen très-sensible à la moindre pression; point de rétraction de ventre; douleurs de reins violentes; urines dérangées; quelquefois dysurie ou strangurie; la douleur se continuant dans les membres; quelquefois crampes douloureuses; frissonnement universel; pouls dur, fréquent; fièvre; quelquefois affection comateuse; insomnie; délire; enrouement rare.

Déclin. Quelquefois hémorragies; aveuglement (M. Bonté l'a vu trois fois); paralysie succédant à cette colique, sur-tout si on en a eu plusieurs attaques; l'épilepsie;

la manie; la fièvre lente; l'amaigrissement; le cliquetis des articulations, et l'hydropisie étant aussi de ses terminaisons.

D'après l'exposé des caractères de ces trois épidémies, on doit voir qu'il y a analogie de maladie avec la colique métallique, mais non pas identité; effectivement, le vomissement, les coliques, les douleurs de reins, les évacuations plus ou moins difficiles, la dégénérescence de la maladie en paralysie, etc. suffisent pour montrer qu'on ne peut éloigner ces affections; mais des symptômes encore plus tranchés, montrent qu'il ne faut pas les confondre. L'opposition des phénomènes des deux maladies, ne laissera nul doute sur ce que j'avance; c'est ce dont on sera convaincu par le Tableau ci-joint.

LA COLIQUE

MÉTALLIQUE	VÉGÉTALE
est	
Sporadique.	Épidémique.
causée par l'influence du plomb.	causée sans l'influence du plomb.
sans fiévre.	avec fiévre.
avec rétraction de l'abdomen.	avec gonflement de l'abdomen.
avec peu ou point de sensibilité du ventre.	avec une grande sensibilité du ventre.

Nous ajouterons à cela, que la colique végétale est généralement plus fâcheuse que la métallique, à cause de la fréquence des terminaisons dangereuses.

Je crois donc avoir prouvé par les faits, que la colique végétale diffère de la métallique ; ce qu'au surplus pensoient déjà Sauvages, Astruc, Tronchin, Bonté, etc.

§ II.

Ouvertures des Cadavres.

Les auteurs sont encore d'une grande stérilité dans ce genre d'observations. Dehaën et Bordeu sont presque les seuls qui en aient données, du moins avec quelques soins.

Citois dit que chez un Franciscain qui mourut de la colique du Poitou, on trouva une tumeur de la grosseur d'un œuf d'oie dans le jéjunum, laquelle contenoit une bile pure et érugineuse.

Sénac a ouvert cinquante personnes mortes de cette colique, et n'a rien observé; chez un seul, il remarqua que la partie concave du foie et les parties environnantes, étoient teintes par une bile très-verte.

Wilson (1) n'a point ouvert de gens morts de cette maladie; mais il a fait la dissection d'un chien qui y avoit succombé. L'estomac fut trouvé enduit, dans certains en-

(1) Maladie des ouvriers qui travaillent aux mines de Lead-Hils.

droits, d'une poussière de *plomb* (1), qui faisoit croûtes par places ; quelques intestins étoient enflammés, d'autres étoient dans une espèce de mortification : les gros étoient en général rétrécis de cavité ; il y avoit dedans des excrémens durs et en petite quantité.

M. de la Poterie a ouvert quelques personnes mortes de la colique végétale, et n'a point trouvé de grandes altérations.

Dehaën, qui en a ouvert plusieurs, insiste, minutieusement et longuement, sur quelques légers détails d'affections pathologiques. En général il a vu une constriction du colon (2) chez tous ; chez beaucoup du cœcum ; chez un seul du rectum, avec dilatations et étranglemens considérables dans le même intestin ; il vit des cellules particulières

(1) Il y a bien apparence que Wilson s'en sera laissé imposer par une fausse ressemblance. La membrane muqueuse de l'estomac est susceptible de prendre tant d'aspects différens, qu'il est bien difficile de distinguer le réel de l'apparent.

(2) Cette constriction du colon ne seroit-elle pas la cause de la barre transversale dont quelques malades se plaignent ?

retenant les matières, et leur imprimant la forme de crottes de brebis ; l'ileon, le duodedum, ont quelquefois été trouvés altérés.

Bordeu, qui avoit besoin de voir des traces d'inflammation pour appuyer son systême, n'a pas manqué d'en trouver : sur neuf sujets qu'il a ouverts, l'autopsie lui a, dit-il, montré les intestins rongés, livides, gonflés, meurtris, gangrenés, troués, et souvent les vaisseaux fort gorgés ; ce qui, selon lui, prouve la nécessité de la saignée dans la maladie.

Pour offrir quelque chose de plus précis, je vais rapporter des ouvertures de gens morts de coliques métalliques, faites à la Charité, que le cit. Bayle a bien voulu me communiquer : on peut compter sur leur véracité ; elles réunissent l'exactitude à la précision.

Colique métallique dans un état avancé.

VINGT-SEPTIÈME OBSERVATION.

Edme VALLÉE, potier de terre, âgé de 39 ans, avoit eu la colique métallique, et en avoit été traité à la Charité vers le com-

mencement de Vendémiaire an XI. Vers la fin du même mois, il en fut de nouveau repris; et le premier Brumaire, on l'apporta à la Charité, vers les quatre heures du soir. Il ne pouvoit proférer une seule parole : sa femme nous dit que, depuis plusieurs jours, il avoit été atteint d'une colique très-violente. L'état de foiblesse de ce malade étoit si grand, qu'il mourut le même soir vers les dix heures, sans éprouver de convulsions.

Ouverture. Corps robuste, gras, bien musclé ; langue assez belle, thorax raisonnant bien par-tout; abdomen n'étant ni plus retracté, ni plus tendu que dans l'état naturel.

Le cerveau étoit parfaitement sain ; ses circonvolutions étoient tout-à-fait applaties, malgré qu'il n'y eut pas la moindre quantité de liquide dans ses ventricules : le cœur étoit dans l'état naturel, ainsi que les poumons ; le droit adhéroit légèrement avec la portion postérieure de la plèvre costale ; le foie étoit en bon état, la rate de même, si ce n'est qu'elle offroit une concrétion cartilagineuse, formant une plaque d'environ

un pouce de large sur sa face convexe ; l'estomac et les intestins étoient sains et ne contenoient pas de vers, peu de gaz, et presque point de substance alimentaire : tout le colon étoit diminué de calibre ; mais en y faisant passer de l'air, il reprenoit son volume : les muscles pectoraux étoient très-rouges; les côtes n'étoient point fragiles.

Coliques avec convulsions épileptiques.

VINGT-HUITIÈME OBSERVATION.

Jean-Baptiste CHERCHER, peintre en bâtiment, âgé de 48 ans, d'un tempérament bilieux, d'une forte constitution, étoit malade depuis huit jours : le huitième, il avoit eu des convulsions très-fortes dans la journée ; on l'amena, le soir 17 Brumaire an XI, dans l'état suivant : Délire ; pouls plein, dur, pas trop fréquent ; convulsions comme épileptiques, fréquemment répétées dans la nuit ; abdomen insensible à la plus forte pression.

Le 18, même état : les convulsions épileptiques furent très-fréquentes. (*Potion*

anti-spasmodique, vin émétique, tisane sudorifique.)

Le 19, il y eut des grincemens de dents répétés : le pouls étoit élevé, dur, vif et fréquent ; il n'avoit plus de connoissance : il eût plusieurs évacuations alvines abondantes, par les prescriptions suivantes : (*Potion anti-spasmodique ; vin émétique, demi-once ; le lavement purgatif et anodin.*)

Le 20, il mourut à cinq heures du soir, avec les mêmes phénomènes.

Ouverture. Embonpoint remarquable ; les muscles offrant encore un état de contraction extrêmement violent : face exprimant toujours la douleur.

Le cerveau étoit assez consistant ; les deux ventricules latéraux contenoient six gros de sérosité dans chaque. Dans la poitrine, le cœur étoit en bon état ; les poumons adhéroient à la plèvre, le droit étoit un peu rouge, gorgé de sang, et légèrement *hépatisé* dans sa partie antérieure ; le gauche sain et bien crépitant : le foie étoit sain, ainsi que la rate, qui offroit, à sa surface convexe, une plaque cartilagineuse de deux

à trois lignes de longueur, et une demie de largeur. Tous les intestins étoient fort sains, ayant leur calibre naturel, hormis le colon descendant, qui étoit rétréci de manière à y introduire difficilement le petit doigt : les organes urinaires et réproducteurs, furent trouvés en bon état ; les muscles étoient bien colorés.

Colique métallique, avec fièvre ataxique.

VINGT-NEUVIÈME OBSERVATION.

François PROVENCHÈRE, peintre, âgé de 60 ans, d'un tempérament bilieux, étoit malade depuis huit jours. Reçu à la Charité le 18 Nivôse an XI, il présenta à l'observation :

De la constipation ; des douleurs vives dans le ventre et les reins, qui disparoissoient par intervalles : un pouls grand, un peu dur, plutôt rare que fréquent ; le ventre insensible à la pression, même pendant la plus forte douleur. (*Eau de casse avec les grains, tisane sudorifique, les deux lavemens, thériaque, deux soupes, trois bouillons.*)

Le 19, délire vif, qui obligea de l'attacher; agitation vive, loquacité délirante, mouvemens rapides des yeux, de la tête et des membres.

Le 20, même état.

Le 21, *idem.* Interrogé, il dit se porter fort bien, et ne plus éprouver les coliques qu'il avoit quelques jours auparavant.

Le 22, toujours délire vif, mouvemens très-prompts et irréguliers; langue nette; trémoussement, agitation.

Le 23, absolument même état : langue nette; tête et col toujours tendus en arrière; mouvemens des paupières toujours rapides. Ces symptômes persistèrent jusqu'au 26. Alors, retour de la connoissance : le malade parut n'avoir été qu'indisposé; la santé sembla se rétablir de plus en plus, à l'exception d'un peu de toux. Du 1er. au 11 Pluviôse, la convalescence fut parfaite. Le malade avoit appétit, toutes les fonctions étoient en bon état; on prescrivoit l'infusion de bourrache et la demie (1). Le 12 Pluviôse,

(1) La portion de la Charité, pour les malades, est composée d'une livre et demie de pain, douze onces de viande, et un demi-septier de vin.

les symptômes de fièvre adynamique se manifestèrent : les traits de la face s'affaissèrent, l'appétit disparut, la langue se couvrit d'un enduit noirâtre, les forces diminuèrent. (*Petit lait avec les tamarins, infusion de chicorée et de bourrache, 5 bouillons.*) On ajouta, le 20 Pluviôse (*la limonade végétale, les bols de camphre et de nitre, deux soupes, trois bouillons.*)

Le 21, les symptômes d'adynamie étoient encore dans toute leur force : la face étoit pâle, décolorée, sale ; la langue couverte d'une couche fuligineuse assez épaisse ; la maigreur notable.

Le 24, il y avoit assoupissement ; le teint étoit jaunâtre, la bouche entre-ouverte, la langue sèche et fuligineuse dans son milieu ; la soif étoit grande, les paroles difficiles et brusques, le ventre dur, un peu balonné : les déjestions liquides involontaires; les urines rougeâtres, peu abondantes ; les mains tremblantes, le pouls à peine sensible, irrégulier, accompagné de légers soubresauts dans les tendons : le malade avoit un sentiment de désespoir sur sa guérison. (*Infusion de bourrache avec l'oximel simple, potion tempérante, julep.*)

Le 25, même état, tremblottement.

Le 26, trémoussement universel, marasme porté au dernier degré.

Le 27, symptômes adynamiques et ataxiques réunis. Mort à neuf heures et demie du matin.

Ouverture. Tout parut sain dans le crâne; les poumons et le cœur l'étoient aussi; le foie paroissoit en bon état; la rate étoit petite, fort consistante, plutôt rosée que brune, ayant sa membrane fort épaisse et un peu blanche; le pancréas sain; l'estomac très-dilaté: les intestins grêles présentoient beaucoup de vaisseaux sanguins, finement injectés à leur surface interne; les gros étoient dans leur état naturel: l'épiploon, le mésentère, et même les membres, n'offroient point de traces de graisse; les chairs étoient d'un rouge un peu foncé.

Colique métallique dans un état avancé.

TRENTIÈME OBSERVATION.

Jean Bonnot, peintre en bâtiment, âgé de 40 ans, d'un tempérament sanguin, ayant les cheveux blonds, d'une forte constitu-

tion, jouissant d'un embonpoint musculaire et graisseux remarquable, fut apporté à la Charité le 10 Germinal an XI. Il étoit sans connoissance ; il avoit des douleurs atroces dans l'abdomen, qui étoit contracté : le pouls étoit à peine sensible ; de violentes convulsions agitoient ses membres : il mourut peu d'heures après son entrée.

Nota. Divers médecins avoient traité ce malade dans la ville : les uns soutenoient qu'il avoit la colique métallique, les autres qu'il ne l'avoit pas ; tous l'avoient traité selon leur manière de voir.

Ouverture. La langue étoit nette ; le ventre assez replet, point contracté : les muscles du bras gauche étoient violemment contractés.

Le crâne étoit sain, ainsi que le cœur et les poumons. A l'ouverture de l'abdomen, il s'exhala une odeur vive et piccotente : le foie étoit naturel, la rate en bon état, l'estomac sain et vuide ; les intestins grêles dans le même état, un peu rouges cependant, et contenant quelques gaz ; le colon et le rectum étoient vuides et très-rétrécis, mais faciles à distendre : le cœcum contenoit

des matières fécales, jaunes et liquides; les reins et la vessie étoient dans l'état naturel; les muscles très-rouges.

Colique avec paralysie et fièvre adynamique et ataxique.

TRENTE-UNIÈME OBSERVATION.

Adam PÉTEUR, âgé de 46 ans, étoit occupé depuis vingt-huit ans à enduire la porcelaine de blanc de plomb.

Il ressentit la première colique métallique il y a 8 ou 9 ans: il en fut traité et guéri à la Charité. Cinq mois après, il en eut une autre; et depuis, tous les ans, il en a été atteint, ce qui forme en tout neuf ou dix. Celle dont il traînoit les suites alors, datoit de cinq mois; il commença alors à éprouver des douleurs, qui augmentèrent graduellement. Il avoit remarqué, depuis six semaines, que ses bras étoient plus pesans et plus foibles: c'est aussi depuis ce tems que les coliques avoient diminuées considérablement. Ce phénomène arriva en vingt-quatre heures: le malade dit que, depuis ce tems, la colique *lui est tombée dans les bras.*

Entré à la Charité le 17 Ventôse an XI, il étoit dans l'état suivant :

Air de vieillesse, lenteur remarquable dans les réponses; céphalalgie légère, frissons passagers, point de vomissemens. Il éprouvoit fort peu de colique; le ventre étoit un peu déprimé : il n'avoit point de constipation; le pouls étoit plutôt rare que fréquent; les bras étoient encore un peu mobiles; les muscles extenseurs des mains paralysés, ainsi que ceux des doigts. Son sommeil étoit assez bon; il se promenoit quelque tems pendant le jour.

Le 18, il eut une attaque d'épilepsie; (elle avoit déjà eu lieu depuis son entrée à l'hospice) il perdoit connoissance, avoit des convulsions, et écumoit un peu. La langue étoit jaunâtre, un peu sèche et point amère. (*Tisane sudorifique, lavement purgatif des peintres, et l'anodin, thériaque.*)

Le 19, point d'attaque, même état (*eau de casse avec les grains, et deux onces de sel de Glaubert, tisane sudorifique, lavement anodin, julep*).

Le 20, douleurs dans les bras et les jambes. Jusqu'au 13 Germinal, ce malade s'est

soutenu dans une alternative de santé; étant en général assez bien pour son état, mais se trouvant mieux des jours que d'autres : le mouvement revenoit lentement; les coliques étoient sourdes et légères. Son traitement a consisté, pendant tout ce temps, en tisane sudorifique, rendue quelquefois laxative, lavemens anodins, potions anti-spasmodiques, extrait de genièvre, thériaque, etc.; il fut aussi purgé plusieurs fois.

Le 27, il avoit eu un accès épileptique.

Le 14 Germinal; stupeur; mouvemens convulsifs sur la face; toux sans expectoration, pouls foible, petit et fréquent; nuit pénible; révasseries légères (*petit lait avec les tamarins, infusion de chicorée et de bourrache, bols de camphre et de nitre*).

Le 15, prostration des forces; supination; soubresauts des tendons; œil éteint, pulvérulent; peau sale, terreuse, imprégnée d'une chaleur sèche et âcre (*même prescription*).

Le 16, prostration extrême; convulsions des muscles de la face; soubresauts continuels des tendons; tremblottement universel; presque pas de connoissance (*eau de casse, du reste même prescription*).

Le 17, même état, mais débilité encore plus grande ; il mourut à trois heures du soir.

Ouverture. Maigreur notable; peau terreuse ; yeux pulvérulens.

Les méninges étoient dans l'état naturel ; le cerveau étoit fort sain ; les ventricules contenoient à peine une petite quantité de sérosité.

Le cœur, quoique vuide de caillots, étoit dans l'état ordinaire ; les poumons libres de toutes adhérences, étoient un peu inégaux en volume ; le gauche étoit plus petit et sain ; le droit plus volumineux, un peu ferme et gorgé d'un sang rouge-brun ; sa pesanteur spécifique étoit plus grande que celle de l'eau, puisqu'il se précipitoit au fond.

Le foie, la rate, le pancréas étoient sains ; l'épiploon adhérent au péritoine près du foie ; l'estomac et les intestins dans l'état naturel, n'offrant aucunes taches rouges et contenant des matières alvines, liquides, très-peu abondantes ; le colon étoit assez étroit, mais peu difficile à dilater ; les muscles d'un rouge assez foncé, légèrement poisseux ; les os fragiles.

Colique métallique avec un état convulsif.

TRENTE - DEUXIÈME OBSERVATION (1).

Un enfant âgé de 13 ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, ayant préparé des couleurs dans lesquelles entroient des oxides de plomb, fut pris de coliques violentes qui augmentoient par intervalles; il y avoit trois jours que ces accidens duroient, lorsqu'on l'apporta à la Charité (messidor an X). Il eut dans la journée plusieurs exacerbations violentes qui furent accompagnées de convulsions générales; vers le soir il mourut dans cet état.

Ouverture. L'habitude du corps étoit en bon état, et annonçoit la fraîcheur et la santé; seulement le face étoit un peu violette.

Cavité du crâne. Les méninges et la substance du cerveau ne présentoient rien de remarquable; il y avoit environ plein un dez à coudre de sérosité dans les ventricules latéraux; le plexus choroïde droit, conte-

(1) Communiquée par M. Laennec.

noit quelques petites vésicules ou hydatides de la grosseur d'un petit pois et d'une tête d'épingle ; les autres cavités ne contenoient point de sérosité.

Cavité thorachique. Le poumon droit adhéroit à la plèvre costale par un tissu cellulaire d'ancienne date et compact ; du reste il étoit fort sain, ainsi que le gauche et le cœur.

Cavité abdominale. Le canal intestinal étoit marqué par des taches plus ou moins larges et d'un violet pâle ; cette couleur n'existoit que dans la membrane musculeuse, quoiqu'elle fut visible à l'extérieur à cause de la transparence du péritoine ; le conduit alimentaire ayant été ouvert dans toute son étendue, il s'y trouva neuf vers lombrics ; il y en avoit trois autres à l'ouverture cardiaque de l'œsophage, qui le bouchoient presqu'entièrement, et autant dans l'œsophage, dont un étoit dans le pharinx ; la membrane muqueuse de ces parties étoit sans rougeur contre nature, et sans épaississement dans toute son étendue ; la rate, les appareils urinaires et réproductifs, et le foie, étoient dans l'état sain ; la bile étoit brunâtre et aqueuse.

Nota. Je ne sais s'il ne faudroit pas accuser autant les seize vers lombrics, de la mort de cet enfant, que la colique métallique.

D'après les ouvertures que nous venons de rapporter, on peut juger de la nature de la maladie; effectivement, on a pu observer que toutes les lésions se bornent à de simples rétrécissemens des gros intestins; le plus souvent du colon : lorsqu'on trouve de l'épanchement dans le crâne, c'est évidemment la suite de la fièvre adynamique ou ataxique qui est venue se joindre, et non la suite de la colique métallique (1). Les convulsions pendant la vie, les contractions musculaires qui restent même après la mort, et la rougeur des muscles annoncent que cette terminaison approche de celles de certaines maladies aigues.

On ne conçoit pas comment Bordeu a pu

---

(1) Je ne parle point de l'épaississement et de la cartilagination de la membrane propre de la rate, qu'on a observés dans ces ouvertures : c'est évidemment une altération accidentelle, et qui n'a point rapport avec la maladie.

trouver tant de désordre dans le canal intestinal, tandis que nous l'avons toujours vu fort sain; ceci doit faire douter beaucoup de la véracité de ce qu'il dit à ce sujet. Au surplus, je dois ajouter qu'on n'apperçoit dans le canal intestinal aucune trace de poussière, encore moins de couches métalliques, comme voudroient le faire entendre certains auteurs; ceci s'accorde très-bien avec l'analyse chimique que nous en avons donné ailleurs, et avec les idées que nous avons de cette maladie.

Il est inutile d'avertir que les contractions des intestins ne sont pas seulement produites par cette affection; j'en ai vu, un grand nombre de fois, dans les ouvertures des cadavres que j'ai faites à la Charité, sur des gens morts de toute autre maladie que de la colique métallique.

§. III.

Quelle partie du tube intestinal est le siége de la Colique métallique.

Avant d'aborder cette question, voyons quel siège les auteurs ont donné à cette maladie.

Tauwri (1) dit que le siège de cette maladie est dans le péritoine.

Astruc croit que cette colique à son siège dans la moëlle épinière; que c'est-là la cause de cette douleur vive vers les reins, dont se plaignent les malades; d'où il a fait le genre *rachialgia.*

Dubois (2) dit que le mésentère est le siège de la colique métallique; d'abord, selon lui, les particules du plomb sont entraînées dans le poumon ou dans l'estomac, avec la salive; elles vont toutes de-là aboutir aux glandes du métensère par les lymphati-

(1) Pratique des maladies aiguës, tom. 1, p. 246.
(2) Colica figula, etc.

ques, et ensuite communiquer la douleur par-tout, au moyen des nerfs qui sympathisent. Cette théorie est purement chimérique ; les mollécules métalliques n'existent pas, comme nous l'avons prouvé, et la route qu'on leur fait tenir est encore plus ridicule ; car il n'y a pas plus de raisons pour que les molécules n'aillent pas se rendre aussi bien aux glandes de l'aiselle, de l'aîne, etc., qu'au mésentère.

Enfin, Dehaën croit que le siège de cette colique est dans le nerf grand sympathique qui, selon lui, est tiré, rongé, pressé par la matière morbifique. Vantroostwyk (1) est aussi de l'opinion de Dehaën. Ce qui avoit fait pencher Dehaën à cette opinion, c'est la paralysie qui survient quelquefois à la suite de cette maladie, et qui ne vient, selon lui, que de la communication des nerfs du bras avec le grand sympathique. Cette raison tombe d'elle-même ; car le *trisplancnique* communique davantage avec les nerfs des cuisses et des jambes, et à peine a-t-on quelques exemples de leurs paralysies.

---

(1) De l'application de l'électricité, pag. 225.

Le plus grand nombre des auteurs a admis que le siége de cette maladie est dans le tube intestinal, ce qui est vrai, je pense : mais il étoit essentiel de dire dans quelle partie ; car depuis que Bichat a insisté sur la distinction des tissus, on sait, à n'en pouvoir douter, que tous sont rarement malades en même tems (1). Or, les intestins sont composés d'une tunique muqueuse intérieurement, d'une musculaire au milieu, et d'une séreuse intérieurement. Si le plomb portoit son influence sur la tunique muqueuse, il y auroit secrétion plus abondante du suc propre à ces membranes : ce seroit une espèce de dysenterie ou de diarrhée; ce qui est loin d'avoir lieu, puisqu'il y a constipation. Ce métal porte encore bien moins son effet sur la portion péritonéale des intestins : nous aurions alors une espèce de péritonite, c'est-à-dire, fièvre, tension du ventre, balonnement, chaleur, etc. ; tous phénomènes qui sont loin d'exister, et dont, au contraire, on trouve les opposés, comme applatissement

(1) Bichat, anatom. génér. tom. 1, pag. lxxxv.

de l'abdomen, insensibilité à la pression, apyrexie, etc. C'est donc sur la membrane musculaire que le plomb porte son influence délétère. Le systême nerveux qui se distribue à ces muscles, participe pour beaucoup à l'affection. De-là les anomalies nerveuses qu'on observe quelquefois. Ce qui vient à l'appui de mon sentiment que cette maladie a son siége dans la tunique musculaire, c'est le retrait, la contriction de l'intestin qui règnent dans certaines portions, propriétés inhérentes aux muscles, et dont ne jouissent pas les autres systêmes. Je crois donc n'avoir pas besoin d'insister sur cet objet, le regardant comme prouvé.

---

§. IV.

La colique métallique n'est point inflammatoire.

Tous les auteurs qui ont préconisé le traitement anti-phlogistique, ont cru que la colique métallique étoit inflammatoire, et réciproquement. Tous apportoient pour preuves, les douleurs violentes qu'éprouvent

les malades, l'état d'anxiété où on les voit quelquefois, et les cris qu'ils jettent alors: la constipation qui subsiste ici, et qui est quelquefois un caractère des maladies aiguës de l'abdomen, aura pu leur en imposer aussi. Bordeu ajoutoit encore à tout ceci, les ouvertures cadavériques qui lui étoient propres, et qui, selon lui, étoient des signes non équivoques d'inflammation.

Mais si on veut être de bonne foi, tous ces raisonnemens paroîtront spécieux. Effectivement, il n'y a point ici de fièvre: le traitement le plus fort convient très-bien; au lieu que l'anti-phlogistique nuit presque toujours. L'insensibilité à la pression, qui existe souvent, montre bien encore que la maladie n'est point inflammatoire. D'ailleurs, qu'est-ce qu'une maladie aiguë qui ne laisse point de traces après elle? Je ne connois de semblables que les fièvres essentielles et les maladies nerveuses. Or, ici, point de trace de fièvre, du moins quand elle est simple; elle approche donc beaucoup des maladies nerveuses. Ensuite cette maladie se termine sans crise (1), mais

(1) C'est une chose fort remarquable, que le fond

seulement par des déjections provoquées; ce qui prouve encore sa nature. La paralysie qui succède à cette maladie, fait bien voir qu'elle agit alors comme débilitante: c'est une maladie asténique, pour parler le langage de Brow; et certes, on n'a jamais été tenté de faire de la paralysie une maladie inflammatoire. Je pense que ces considérations ne laissent aucun doute sur la nature non inflammatoire de cette maladie; opinion du reste adoptée par le plus grand nombre des praticiens actuels, et que je n'ai discutée que pour ne laisser passer aucun point, sans y apposer le sceau de la conviction.

Conséquences.

Rapprochons les conclusions tirées des quatre paragraphes précédens. 1°. La colique métallique diffère de la colique végétale, 2°. Les ouvertures cadavériques ne montrent aucunes lésions. 3°. La partie de l'intestin, qui est le siège de la maladie, est

---

du traitement consiste en sudorifiques, et qu'on ne voye pas la moindre trace de sueur.

la tunique musculaire. 4°. La colique métallique n'est point une maladie inflammatoire.

De toutes ces données, et principalement de la deuxième, résultent évidemment que la maladie qui nous occupe est de la nature des nerveuses. Cette idée découle des vérités établies jusqu'ici, et en est une conséquence nécessaire (1). Nous verrons tout-à-l'heure à quel ordre et à quelle section de maladies nerveuses il convient de la rapporter. Voyons auparavant comment les auteurs l'avoient rangée. Tous ceux qui en ont dit quelque chose d'une manière générale, la plaçoient tout simplement dans les coliques ; de ceux qui s'en sont occupés particulièrement, les uns en ont traité sans

(1) Nous pouvons actuellement réfuter l'opinion de ceux qui traitent la méthode de la Charité de routine aveugle, de polypharmacie, etc. Effectivement, le plomb produit une lésion du systême nerveux du canal intestinal, par sa partie odorante : les purgatifs violens agissent en produisant alors une diversion et éconduisant par les selles le principe morbifique. C'est dans la même intention qu'on les emploie dans la paralysie, l'hémiplégie, l'apoplexie, etc.

la classer , les autres l'ont fait. Astruc , en 1751, a formé le genre *rachialgia*, dont est la colique métallique. Sauvages, qui a conservé le genre *rachialgia* d'Astruc, appelle la colique métallique, *rachialgia metallica*; il la range dans ses douleurs externes (classe VII, ord. V.). Tronchin la nomme *colica pictonum a veneno*; il ne la classe pas, puisque c'est la seule maladie dont il ait traitée. Enfin, le professeur Pinel (1) l'a placée dans ses névroses, ordre III (*anomalies locales des fonctions nerveuses*); genre LV (*névroses du conduit alimentaire*); espèce VIII (*colique des peintres* (2). Ce professeur ne la distingue pas de la colique du Poitou.

Je me permettrai de faire sur cette classification une observation que je soumets à la décision de ce professeur même. D'après le siége que la maladie occupe, et qui est, comme je crois l'avoir prouvé, la partie

---

(1) Nosol. philos. tom. 2, pag. 109.

(2) Dans la nouvelle édition qui vient de paroître, de la Nosologie philosophique, elle est placée : Cl. IV, ord. III, Gen. LVI, esp. IV.

musculaire du tube intestinal, je pense qu'il vaudroit peut-être mieux reporter cette maladie au genre LIII (*asténie musculaire*) du même ordre. Effectivement, c'est bien une véritable asténie musculaire, puisqu'il semble que par une lésion particulière, ces organes ne puissent plus faire leurs fonctions naturelles. La méthode purgative que l'on est obligée d'employer, les purgatifs irritans qui en font la base, me paroissent ajouter du poids à mon opinion. D'ailleurs cette maladie a beaucoup plus d'analogie avec les espèces de ce genre, qui sont : *la débilité des mouvemens musculaires, la paralysie, le tremblement, la danse de St. Guy, la contraction de certains membres, l'obstipité ou torticoli :* elle peut se changer ou se terminer, comme nous l'avons vu, en la plupart de ces affections ; ce qui n'a pas lieu pour les espèces du genre LV, dont toutes sont des symptômes d'un grand nombre de maladies. Si les affinités en médecine ont quelque poids pour la classification, je ne doute pas qu'on n'adopte celle-ci, que tout concourre à prouver véritable. Il est évident que ce léger

changement est une suite de la distinction des systêmes, et de l'étude plus approfondie de la pathologie interne.

ADDITION.

Recherches sur les Vins lithargirés (1).

LE vin altéré par la litharge étant une des causes de la colique métallique, j'ai cru qu'il ne seroit pas étranger à mon sujet de voir quel effet la litharge produit sur le vin, et quel moyen il falloit employer pour découvrir sa présence dans cette boisson.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Cinq décilitres de vin (environ une chopine) mis digérer à froid sur deux gros de litharge réduite en poudre fine, pendant quarante-huit heures, ont dissout douze grains de cet oxide métallique.

---

(1) Ces expériences ont été faites conjointement avec le cit. Baruel.

Pour remplir mieux le but que je m'étois proposé, j'ai choisi un vin le plus mauvais possible. C'est ordinairement ceux-là que l'on falsifie, afin d'en tirer quelque parti. Celui dont je me suis servi étoit un gros vin rouge, d'une odeur piquante, légèrement spiritueuse ; au goût, il étoit amer, acerbe et âcre.

Après avoir resté pendant deux jours sur la litharge, il avoit perdu beaucoup de son goût austère, acide et amer ; il avoit quelque chose de doux et d'agréable au goût ; quoique dégusté plus attentivement, il lui restoit encore quelque chose d'un peu stiptique. C'est ce goût sucré dans le vin *mangonisé* par la litharge, qui invite à en boire, et qui cause quelquefois la colique métallique, si on en prend une certaine dose. On voit jusqu'où cela peut aller, d'après la quantité de litharge dissoute. Celui qui ne boiroit que deux bouteilles de vin, prendroit quarante-huit grains de litharge ; et le muids, composé de trois cents bouteilles, n'en dissolveroit pas moins de quinze onces. Cette proportion peut être encore plus grande, si le vin contient plus

d'acide acéteux, qui forme, avec le plomb, un sel soluble (sel de saturne), lequel fournit au vin la saveur sucrée dont nous avons parlé. Le sel de saturne a été connu de tout tems pour posséder cette propriété, et à tel point, que quelquefois on l'a confondu avec le véritable sucre, ce qui a été la cause de plusieurs accidens fâcheux.

Pour reconnoître la litharge, nous avons essayé le vin altéré, comparativement avec des vins qui ne l'étoient pas : nous avons d'abord employé deux réactifs vantés pour montrer évidemment la présence du plomb; c'est-à-dire l'acide sulphurique, et le foie de soufre.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE.

L'acide sulphurique pur, versé sur le vin naturel, ne produit d'autre altération que d'aviver un peu sa couleur; mais sur le vin lithargiré, il donne un précipité blanc fort remarquable, qui gagne assez promptement le fond du verre.

Ce moyen, comme on voit, est assez bon, et pourroit convenir, si on n'en avoit pas de meilleur : il convient mieux que le sui-

vant ; mais moins que celui dont nous parlerons après.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

L'hydro - sulphure d'ammoniaque versé sur le vin naturel, a produit une couleur violette-sale, qui a constitué un précipité léger, et le vin est resté décoloré. Dans le vin altéré par la litharge, il y a eu un précipité violet-brun, beaucoup plus abondant.

Les hydro-sulphures, comme on voit, sont fort infidèles, puisqu'ils donnent des précipités à-peu-près de la même couleur, que le vin soit pur ou non. C'est cependant ce moyen que les auteurs conseillent. Je suis persuadé qu'il a été plus d'une fois une source d'erreur, et qu'il a donné lieu à plusieurs faux rapports : il est de fait, qu'à moins de faire l'expérience comparative, comme nous, on ne feroit pas difficulté d'attribuer au plomb le précipité violet qui a lieu même dans le vin non altéré. Ce précipité et la coloration du vin en violet, ont également lieu pour le vin le plus pur et du meilleur crû, puisque j'ai répété l'expérience sur du Bourgogne

de la premier qualité. Cette inutilité des sulphures alcalins, nous a fait recourir à un moyen qu'indique le cit. Fourcroi (1) ; c'est l'eau chargée d'hydrogène sulphurée. Il s'est servi de ce procédé le premier, il y a dix-sept ans (2).

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

L'eau chargée d'hydrogène sulphuré n'a pas apportée le moindre changement dans le vin naturel. Le vin falsifié avec la litharge est devenu, au contraire, noirâtre, floconneux, et un dépôt abondant a gagné le fond du vase.

Ce procédé est la vraie pierre de touche pour reconnoître la moindre quantité de plomb qui existeroit dans le vin. On voit que

(1) Systême des connoissances chimiques, tom. 8, pág. 136.

(2) On charge facilement l'eau de gaz hydrogène-sulphuré : il suffit de mettre dans une phiole une pâte faite de limaille de fer et de soufre ; d'y verser quelques gouttes d'acide sulphurique, et de faire dégager le gaze qui en résulte dans un flacon rempli d'eau, au moyen d'un tube recourbé, dont on aura surmonté la phiole.

ce réactif n'apporte aucune altération dans celui qui est naturel; ce qui est très-précieux en ce qu'il facilite les moyens de reconnoître un vin pur d'un sophistiqué. On peut, en médecine légale, avoir un rapport délicat à faire; par exemple, je suppose un homme qui auroit bu du vin avec excès, et qui s'en trouveroit incommodé; si un pareil individu attaquoit le vendeur en justice, se plaignant que son vin est falsifié; le médecin décideroit alors la chose facilement, par l'eau chargée d'hydrogène sulphuré. Ce que nous supposons là est arrivé l'an dernier: des élèves en médecine vinrent se plaindre au laboratoire de chimie de cette école, que le vin qu'on leur vendoit étoit propablement sophistiqué avec de la litharge, puisqu'ils en éprouvoient des coliques. On analysa ce vin, et on n'en trouva pas un atôme. Il paroît que leurs coliques n'étoient dues qu'à la grande quantité qu'ils en buvoient.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Pour nous assurer encore plus de la présence effective du plomb, dans le vin que nous avions mis à digérer sur ce métal, nous rap-

prochâmes toutes nos liqueurs et nous mîmes le résidu dans le trou d'un charbon ardent, entretenu par le soufle d'un chalumeau; en peu d'instans, et à l'aide d'un peu de borax, nous eûmes un culot métallique très-apparent.

On a voulu, dans ces derniers temps, abattre l'acidité de certains vins avec le carbonate de chaux; ceci n'a pas un rapport direct avec la colique métallique, c'est pourquoi j'en dirai peu de chose (1).

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

Cinq décilitres de vin pareil à celui de l'expérience première, ont dissous vingt-sept grains de carbonate de chaux; il y a eu, lorsque le vin a été versé, une foible effervescence, plus sensible à l'oreille qu'aux yeux; le vin qui en est résulté étoit d'une platitude affreuse et d'une amertume considérable; quoique filtré, il conservoit néan-

(1) Un vin généreux dissout fort peu de litharge. 5 décilitres mis pendant deux jours à digérer sur 2 gros de litharge, n'en ont dissous qu'environ un grain; avec l'eau chargé d'hydrogène sulphuré, il n'y eut qu'un nuage violet-sale de produit.

moins une couleur noire-violette, bien différente de celle du vin naturel. L'acide sulphurique versé sur ce vin, lui a rendu sa couleur primitive; par le repos, il s'est crystallisé un peu de sulphate de chaux au fond du verre.

L'acide oxalique, versé sur ce même vin, a donné naissance à un précipité abondant, de couleur rose, qui s'est chargé de la matière colorante du vin; cependant, par le repos, ce liquide a repris peu-à-peu sa couleur naturelle.

Ce dernier moyen est donc infaillible pour reconnoître la chaux qui pourroit exister dans le vin. D'ailleurs, il paroît que si on veut se servir de ce moyen pour falsifier certains vins, il ne faut mettre le carbonate de chaux qu'en quantité très-petite; car sans cela on n'a qu'une boisson qui est détestable au dernier point. Ce genre d'altération, au surplus, n'a pas les inconvéniens de celui du plomb, et je ne le crois pas susceptible de produire beaucoup de mal.

FIN.

De l'Imprimerie de Richomme, rue S. Jacques, n. 35.

ERRATA.

Pag. 2	*lig.* 13	décrit, *lisez* décrite.
6	9	nom, *l.* noms.
14	6	éprouvé, *l.* éprouvées.
28	5	reparue, *l.* reparu.
46	20	s'agravent, *l.* s'aggravent.
54	17	patognomonique, *l.* pathognomonique.
56	19	rouge, *l.* rouges.
56	22	mêmes, *l.* même.
57	14	données, *l.* donné.
58	14	tiennent, *l.* tienne.
59	20	*etc.* mollecules, *l.* molécules.
60	1	émolients, *l.* émollients.
61	11	durées, *l.* duré.
61	12	disparues, *l.* disparu.
67	4	idiosincrasie, *l.* idiosyncrasie.
75	22	données, *l.* donné.
76	20	séjournées, *l.* séjourné.
77	19	démontrée, *l.* démontré.
93	7	*etc.* dissout, *l.* dissous.
101	15	*lœnitatem*, *l.* *lenitatem.*
102	26	laissé, *l.* laissées.
102	15	*etc.* *œnema*, l. *enema.*
103	3	périt, *l.* péri.
103	3	gueris, *l.* guéri.
103	6	ouvert, *l.* ouverts.
136	6	apparament, *l.* apparemment.
143	14	vénérienne, *l.* vénériennes.
149	13	raisonnant, *l.* resonnant.
157	18	diminuées, *l.* diminué.
161	19	dez, *l.* dé.
164	11	donné, *l.* donnée.
166	21	trisplancnique, *l.* trisplanchnique.
170	5	*etc.* asténique, *l.* asthénique.
171	5	résultent, *l.* résulte.
173	25	concourre, *l.* concourt.
178	22	gaze, *l.* gaz.

A la formule de la tisane sudorifique-laxative, il faut ajouter : Séné, quatre gros.


- esrs -